



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'économie et du travail

Le mercredi 10 mai 2006 — Vol. 39 N° 11

Étude des crédits du ministère du Tourisme

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 10 mai 2006 — Vol. 39 N° 11

Table des matières

Remarques préliminaires	1
Mme Françoise Gauthier	1
Mme Agnès Maltais	4
Discussion générale	5
Variation des crédits provenant du Conseil exécutif	5
Variation des crédits alloués au ministère	6
Gestion des crédits provenant du Conseil exécutif	6
Variation des crédits alloués au ministère (suite)	7
Crédits prévus pour les ententes spécifiques	7
Crédits supplémentaires accordés au ministère	8
Mesures visant à augmenter le nombre de touristes américains	9
Mesures visant à dynamiser l'offre touristique en région	10
Stratégie de mise en marché relative au Québec à l'étranger	11
Ententes spécifiques en région	12
Ententes avec les associations touristiques régionales	15
Stratégie de développement du tourisme de croisière	15
Refonte du site <i>BonjourQuébec.com</i>	16
Étude sur l'impact de l'implantation d'un terminal méthanier sur le tourisme de croisière	17
Évaluation de l'ensemble des projets de terminal méthanier	18
Intentions concernant des études sur l'impact de l'industrie éolienne sur le tourisme	18
Consultations publiques au sujet des projets d'énergie éolienne	18
Investissement du gouvernement dans le projet de développement du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François	19
Dossier des centres de foires	20
Rôle du ministère dans la préparation des Fêtes du 400 ^e anniversaire de la ville de Québec	21
Objectifs de la délégation du ministère lors de la mission en Chine	22
État d'avancement des pourparlers sur l'avenir du Stade olympique	23
Document déposé	24
Déménagement du Planétarium de Montréal	26
Budgets consacrés à la promotion du tourisme	26
Adoption des crédits	28
Documents déposés	28
Remarques finales	28
Mme Françoise Gauthier	28
Mme Agnès Maltais	28

Autres intervenants

M. Claude Bachand, vice-président

M. Jean Rioux

M. Pierre Descoteaux

Mme France Hamel

M. Éric R. Mercier

M. Karl Blackburn

Le mercredi 10 mai 2006 — Vol. 39 N° 11

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Neuf heures trente-cinq minutes)

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Je déclare donc la séance ouverte donc de la Commission de l'économie et du travail. Le mandat de la commission est de procéder à l'étude des crédits relevant du ministère du Tourisme.

Est-ce qu'il y a des remplacements, Mme la secrétaire?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme Maltais (Taschereau) remplace Mme Richard (Duplessis).

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, je vais vous demander bien sûr, sur le plan technique, de bien vouloir fermer vos cellulaires pour permettre la bonne marche de nos travaux. Nous avons procédé à l'intérieur des autres commissions. Je demande tout le temps ça, la fermeture des cellulaires, mais ça ne se fait jamais. Mais, je le répète quand même, essayez de faire diligence et de vérifier honnêtement s'ils sont tous éteints ou au moins sous mode vibratoire pour permettre à tout le monde de s'exprimer librement.

Êtes-vous d'accord pour que nous tenions une discussion générale? Ça se fait habituellement de façon diligente puis bien, 20 minutes, incluant la période de questions et de réponses, de part et d'autre des députés. Et on convient que ce soit de part et d'autre, que ça se fasse de part et d'autre. Est-ce qu'il y a consentement pour procéder de cette façon-là?

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui. Vous avez constaté tous que nous avons cinq minutes de retard. J'aimerais régler cette petite problématique là, là. J'ai parlé du côté ministériel et du côté de l'opposition. Il me semblait y avoir accord pour que le cinq minutes de retard soit repris sur le temps du côté ministériel, qu'il soit accordé au temps de l'opposition. Est-ce qu'il y a consentement pour ce mode de fonctionnement?

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Consentement. Mon Dieu que ça va bien.

Remarques préliminaires

Donc, nous allons donc tout de suite procéder en remarques préliminaires. Je vais donc permettre à Mme la députée de Jonquière, ministre du Tourisme, de faire les remarques préliminaires. Mme la ministre.

Mme Françoise Gauthier

Mme Gauthier: Merci, M. le Président. D'abord, en premier lieu, permettez-moi de vous saluer, M. le Président,

ainsi que les membres de cette commission et le personnel qui voit à son bon déroulement aussi. Je veux saluer particulièrement ma collègue la députée de Taschereau qui, je pense, est devenue notre critique officielle, la critique officielle de l'opposition sur le tourisme, à qui je souhaite la bienvenue, et vous assurer, madame, de notre entière collaboration. Je voudrais même, si jamais vous n'en avez pas pris connaissance, peut-être vous remettre une copie de notre politique touristique, qui a été rendue publique. Vous l'avez déjà?

Alors donc, c'est toujours, M. le Président, avec un plaisir renouvelé que je me retrouve ici avec vous pour l'étude des crédits 2006-2007 du ministère du Tourisme. Je tiens encore une fois et je vous réitère mon entière collaboration tout au long de ces échanges. Soucieux de favoriser l'éclosion du potentiel touristique québécois, nous saurons, j'en suis sûre, mener ces travaux de façon dynamique et productive. Permettez-moi de vous présenter les personnes qui m'accompagnent: à ma gauche, M. Pierre Thibeault, mon directeur de cabinet; à ma droite, Mme Louise Pagé, sous-ministre du ministère du Tourisme; derrière moi, Mme Louise Pagé, qui est sous-ministre...

Une voix: ...

Mme Gauthier: ...Suzanne Chassé, pardon, sous-ministre adjointe; derrière Mme Pagé, c'est Jean-Pierre Bastien; et évidemment on a demandé aussi la présence de M. Paul Saint-Jacques, président-directeur général de la Société du Palais des congrès; M. Claude Pinault, président-directeur général de la Société du Centre des congrès; ainsi que René Morency, directeur général de la Régie des installations olympiques.

M. le Président, je suis particulièrement heureuse d'être ici, aujourd'hui, à titre du ministre du Tourisme, pour réaffirmer ma conviction profonde en une industrie touristique québécoise forte, capable de s'imposer dans un marché devenu mondial. Je suis fière de vous présenter le bilan de l'exercice 2005-2006 et surtout de pouvoir souligner que cela a été une grande année pour le tourisme. Le tourisme, je le rappelle, est la seule industrie présente dans toutes les régions du Québec. Ce secteur d'activité économique crée au-delà de 133 000 emplois directs et 48 000 emplois indirects au Québec. Déjà dans le document d'orientation du gouvernement *Briller parmi les meilleurs*, rendu public en 2004, nous reconnaissons l'importance comme moteur économique sur tout le territoire québécois. Nous y avons affirmé notre volonté de favoriser son développement. Au cours de la dernière année, cette orientation s'est traduite concrètement par un ensemble d'actions structurantes, porteuses de grands espoirs pour l'avenir du tourisme au Québec.

La création du ministère du Tourisme, officiellement sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en décembre dernier, était un pas important, mais préalablement notre gouvernement s'était doté d'un plan de match en matière de développement du tourisme. C'est ainsi que, dès mai 2005, le premier ministre du Québec lançait la

nouvelle politique touristique du Québec, Vers un tourisme durable.

Cette politique rassemble et unit dorénavant tous les acteurs de l'industrie autour de trois grands objectifs: le premier, d'ordre économique, vise à porter les recettes touristiques de 9 milliards en 2003 à 13 milliards en 2010; un second objectif, environnemental, vise à accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement; et un troisième objectif, socio-culturel, qui vise à favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales.

● (9 h 40) ●

L'objectif économique, je le précise, revêt une telle importance pour l'avenir du Québec qu'il s'inscrit dans L'Avantage québécois, la stratégie québécoise de développement économique présentée, en octobre 2005, par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Voilà une démonstration claire de la reconnaissance de l'importance de cette industrie au sein de l'économie québécoise. Soulignons ici que, pour la première fois, un représentant de l'industrie touristique a été nommé au sein du conseil des partenaires économiques du gouvernement, soit M. Romain Girard, coprésident du Conseil des partenaires de l'industrie touristique. Pour atteindre notre objectif économique, une réflexion s'est imposée en regard de nos idées, de nos façons de faire et de nos façons de collaborer. En effet, le contexte de la mondialisation des marchés, jumelé à celui de l'évolution démographique des pays développés, change complètement la donne sur le plan touristique. Il nous faut en effet imposer notre destination parmi la multitude de possibilités qui s'offrent au tourisme éventuel.

Par ailleurs, celui-ci évolue lui aussi. De nouvelles attitudes apparaissent chez le consommateur qui demande, de la part d'une industrie, des ajustements en conséquence. Dans ce contexte, avec nos partenaires privés et publics, nous avons réévalué l'ensemble de nos façons de faire en ce qui a trait à la promotion de la destination Québec et de nos produits touristiques. Nous avons rapidement constaté que nous devons nous donner une image beaucoup plus forte pour nous distinguer au sein des multiples destinations concurrentes. Nous avons également conclu que notre offre de produits méritait d'être mieux ciblée et intégrée. Il est apparu clairement que notre industrie touristique ne devait pas se morceler mais plutôt faire front commun pour montrer un visage unique et faire preuve d'un maximum de synergie dans les gestes entrepris pour attirer des nouvelles clientèles. C'est ainsi que, dans un premier temps, nous avons amorcé la création d'une image de marque, un «branding» Québec. Cette image de marque devait se fonder sur l'essence de ce que nous sommes.

M. le Président, tout le monde s'entend sur le fait que le Québec est une terre d'intensité, intensité d'un peuple, intensité d'une vie urbaine, artistique et sportive et intensité d'un paysage et d'une faune. L'intensité renvoie aussi à une certaine forme de simplicité, d'accessibilité et de proximité. Elle se fait à la fois rassurante, réconfortante et motivante. Enfin, l'intensité, M. le Président, permet d'atteindre notre idéal touristique, soit celui de vivre des émotions fortes en toute simplicité. C'est ainsi que la signature Québec — *Fourisseur d'émotions depuis 1534* s'est imposée. L'ensemble de nos partenaires ont applaudi cette démarche. Cela a même fait dire à un des membres

du conseil d'administration de la Commission canadienne du tourisme et président-directeur général de Tourisme Montréal que le Québec avait repris sa place de leader canadien sur le plan de marketing touristique.

Dans un second temps, nous avons retenu une approche de mise en marché de l'offre québécoise basée sur quatre grandes expériences visant à rejoindre des clientèles touristiques différentes à l'extérieur du Québec. En d'autres mots, nous avons simplifié et articulé notre offre autour de quatre grandes propositions de vacances toutes plus excitantes les unes que les autres. Ces quatre grandes offres, qui sont au coeur d'une même stratégie de marque, faciliteront l'émergence de synergie entre nos divers partenaires et leur permettront de se regrouper en fonction de leur offre respective. Ces expériences, je vous le rappelle, sont Le Québec des grandes villes, Le Québec du Saint-Laurent, Le Québec de villégiature et Le Québec grande nature.

Afin de maximiser notre impact sur les marchés ciblés, nous avons retenu une approche multimédia. Des vidéos, des brochures et des affiches ont ainsi été élaborés pour illustrer chacune des expériences et pourront être vus tant à la télévision qu'au cinéma, de même que dans des magazines ou sur les navettes d'aéroport.

M. le Président, je profiterais de l'occasion pour déposer et surtout remettre à ma collègue et aux membres de la commission différents exemplaires des brochures et illustrations de promotion. Ces brochures sur les expériences s'intitulent évidemment *Frénétiquement villes, Passionnément Saint-Laurent, Éperduement villégiature et Grandes aventures*. Si vous permettez, on pourrait.

Cette stratégie et les outils dont nous disposons maintenant nous permettent d'offrir à nos partenaires une visibilité corporative associée à celle du Québec. C'est ainsi que Tourisme Montréal, la SEPAQ et Air Canada se sont associées à nous pour promouvoir certains produits sur les marchés étrangers. En fait, pour la campagne estivale 2006, nous investirons donc avec des partenaires 5,3 millions de dollars. Il s'agit là des premières applications d'un nouveau modèle de partenariat que nous cherchons à établir et qui vise à accroître la portée de nos efforts de promotion par la concertation de nos interventions et la convergence de nos investissements. Et, parce que le voyage commence de plus en plus aujourd'hui par une recherche sur Internet, le ministère a aussi révisé son site d'information et de réservation *BonjourQuébec.com*. Celui-ci s'accorde maintenant à la logique d'achat d'un voyageur et offre, selon le pays d'origine de l'internaute, des produits spécifiques.

Il faut savoir, M. le Président, que *BonjourQuébec.com* fait l'envie de bien des provinces au Canada. Ce site reçoit plus de 11 millions de visiteurs annuellement, dont 79 % sont de l'extérieur du Québec. Il s'agit là d'une belle réussite du gouvernement en ligne, puisque ce site rejoint les objectifs de notre gouvernement de rendre accessibles les services de l'État aux citoyens et de tirer bénéfice des nouvelles technologies de l'information. Mais, pour faire face efficacement à la concurrence mondiale, il nous faut adapter aux changements de comportement des... des consommateurs, pardon. Il faut aussi créer une synergie facilitant la mise en oeuvre d'actions concertées de tous les acteurs de notre industrie.

Dans cet esprit, j'ai mis en place, dès juin 2005, le Conseil des partenaires de l'industrie touristique. Ce

conseil, dont j'ai l'honneur et le plaisir d'assurer la coprésidence avec M. Romain Girard, directeur général et vice-président de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, regroupe des représentants des milieux privés, publics, sectoriels et territoriaux de l'industrie. Sa mission est de permettre l'optimisation des approches de partenariat industrie-gouvernement et de favoriser les formules de cofinancement et la convergence des investissements. Pour approfondir ses réflexions, le conseil s'appuie sur quatre grands comités. Un comité est responsable du plan d'action de la politique touristique. Il a notamment identifié les grandes priorités pour 2005-2006 parmi les 21 mesures devant être implantées au cours de la période 2005-2010, dans les sept domaines d'intervention de la politique. Un autre comité s'intéresse à la valorisation de l'industrie touristique. Son objectif est de mettre en valeur l'industrie touristique auprès des décideurs et des institutions financières. Le troisième comité quant à lui vise à l'arrimage des cycles de planification de stratégie de marketing entre l'industrie et le ministère, qui permettra de maximiser nos efforts promotionnels sur les différents marchés.

Finalement, un comité est porteur des dossiers des assises annuelles et Les Grands Prix du tourisme. Au cours des derniers mois, ce comité a travaillé à la refonte du concours des Grands prix du tourisme, refonte qui sera présentée lors des assises du tourisme, le 26 mai prochain. La tenue de ces assises, que je présiderai avec fierté, constitue aussi un engagement pris dans le cadre de la nouvelle politique touristique, auprès de nos partenaires. D'ailleurs, M. le Président, j'en profite pour inviter les collègues de cette commission et particulièrement ma collègue la députée de Taschereau, critique de l'opposition officielle en matière de tourisme, à participer à cet événement où tous pourront constater le dynamisme qui anime nos partenaires.

En effet, ces assises se veulent l'occasion de faire le point, avec tous les intéressés, sur la mise en oeuvre de la politique, de faire le bilan de nos actions communes et respectives et de discuter des plans d'action conjoints. Pour moi, ce forum constitue aussi un lieu privilégié pour consulter l'industrie sur les différents enjeux auxquels nous sommes confrontés. L'un de ces enjeux fort importants réside dans le développement d'une offre de produits touristiques qui attirent et retiennent le tourisme chez nous. À cet effet, nous comptons beaucoup sur nos partenaires régionaux et nous nous sommes assurés qu'ils disposent de moyens financiers adéquats. Ainsi, nous avons confirmé la confiance de notre gouvernement envers ses partenaires de longue date que sont les associations touristiques régionales. Nous avons donc renouvelé avec satisfaction les ententes de partenariat liant les 21 ATR du Québec au ministère du Tourisme. Le renouvellement de ces ententes permettra une mise en oeuvre de la politique adaptée aux réalités, au potentiel et aux façons de faire de chacune des régions. Ces ententes de partenariat qui représentent un investissement de 38 millions de dollars pour quatre ans, de la part de notre gouvernement, s'ajoutent aux autres mesures de support aux régions sur le plan touristique.

Depuis juillet 2005, nous offrons aux ATR qui en font la demande un nouvel outil, soit la perception d'une taxe spécifique sur l'hébergement de 3 % de la valeur de la nuitée plutôt que le 2 \$ perçu initialement. Cette mesure appliquée à l'ensemble des régions leur permettrait un

gain annuel supplémentaire estimé à 15 millions de dollars. C'est ainsi que Tourisme Montréal qui s'est prévalu de cette opportunité a pu s'associer financièrement avec le ministère pour la promotion de Montréal à l'étranger.

● (9 h 50) ●

Par ailleurs, nous avons récemment lancé un appel de candidatures relativement au nouveau volet d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région. Doté d'une enveloppe de 5 millions de dollars, ce nouveau soutien financier permet d'accroître le nombre, la qualité et la notoriété des produits, des services et des attraits touristiques en région. Jusqu'à aujourd'hui, 74 projets nous ont été soumis, et nous procédons actuellement à leur analyse.

Parallèlement, nous avons maintenu nos autres engagements au développement touristique des régions. Ainsi, des ententes triennales ont été conclues avec les associations sectorielles visant le développement et la commercialisation des produits priorisés par le ministère comme le tourisme culturel, de santé, nautique, autochtone, d'aventure, agrotourisme et la motoneige. Une enveloppe de 10 millions de dollars a également été consacrée au soutien des festivals et événements parce qu'ils dynamisent l'offre touristique tant en région que dans les grandes villes.

Enfin, toujours sur le plan du soutien financier, j'ai pu récemment annoncer l'entrée en vigueur d'un nouveau volet de soutien au développement et à la promotion touristique, soit celui des congrès. Le tourisme d'affaires génère, au Québec, 15 % des recettes touristiques totales. Il nous est apparu important de soutenir les démarcheurs et les organisateurs de ces congrès, c'est pourquoi nous avons réservé une enveloppe de 200 000 \$ pour favoriser l'inscription d'un plus grand nombre possible de congressistes étrangers aux colloques et congrès dont les organisateurs ont déjà choisi le Québec pour la tenue de l'événement.

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, le ministère et ses différents partenaires ont fait preuve de beaucoup d'initiative et n'ont pas ménagé les efforts pour faire du Québec un leader de l'industrie touristique canadienne. Pour la première fois de l'histoire, les recettes touristiques enregistrées au Québec, en 2005-2006, devraient, selon nos estimations, franchir le cap des 10 milliards de dollars. Il y a là, je crois, une certaine indication de la justesse de notre stratégie de renforcer le partenariat entre le secteur public et privé en matière de tourisme.

M. le Président, l'année qui s'amorce nous propose d'importants défis à relever, et nous en sommes très conscients. La baisse du tourisme américain observée partout au Canada, jumelée à des hausses sensibles du dollar canadien et de l'essence, nécessite des actions vigoureuses de notre part. Nous avons donc raffiné notre stratégie de façon à mieux identifier notre clientèle cible, mieux sélectionner les médias nous permettant de les rejoindre et ainsi nous assurer d'efforts budgétaires plus judicieux. Partant, pour mener notre campagne estivale 2006, nous avons prévu un investissement de 3,4 millions de dollars sur le marché américain. D'abord, en partenariat avec Tourisme Montréal, une campagne télévisuelle sera amorcée à New York. D'une durée de six semaines, celle-ci sera diffusée sur plusieurs chaînes spécialisées qui rejoignent près de 6 millions de foyers cibles. En plus de la campagne télévisuelle, des brochures forfaitaires publiées dans les

grands quotidiens de la côte Est, des encarts insérés dans des magazines de voyage et une campagne imprimée dans des magazines urbains assureront la promotion du Québec et de son image de marque. La SEPAQ a aussi participé à cette initiative de promotion.

Finalement, le Québec aura une présence plus accentuée sur ce marché, grâce à des navettes aéroportuaires, qui porteront fièrement les couleurs du Québec à New York et à Boston. Des messages radio s'adressant aux marchés de Boston, d'Albanie et de Burlington, afin de promouvoir l'expérience grande ville, le côté festif et gastronomique du Québec ainsi que de ses nombreux divertissements, viendront compléter la campagne multimédia.

De plus, 645 000 \$ seront investis sur le marché de l'Ontario. Il y aura notamment une campagne télévisuelle s'adressant à une clientèle familiale friande de séjours de villégiature. Le marché immédiat de Toronto sera particulièrement ciblé durant une période de cinq semaines. À cela s'ajouteront une campagne dans des magazines spécialisés ainsi que la distribution de brochures forfaitaires.

Compte tenu de la progression de 8 % observée en 2005, sur le marché français, nous avons décidé d'y investir davantage. Les intérêts de cette clientèle demeurent les grands espaces, la nature et les activités de plein air. Plus de 1 million de dollars seront consacrés à ce marché pour la campagne estivale. Soulignons la participation d'Air Canada en ce qui a trait à la promotion faite en France. Afin d'illustrer l'ampleur de notre offensive, une campagne télévisuelle est diffusée en France, pour la première fois depuis plusieurs années. De plus, comme les Français sont friands de presse écrite, des annonces plein page seront aussi présentées dans plusieurs publications importantes. Cette stratégie est complétée par des campagnes Internet adaptées à chacun de ces marchés et au Québec.

Enfin, en ce qui a trait au tourisme intérieur, s'appuyant sur l'action des ATR qui font la promotion de leur région respective, nous investissons dans deux projets spécifiques. D'une part, nous chercherons à rejoindre les communautés culturelles pour leur faire vivre les expériences touristiques du Québec et ainsi faire connaître nos régions et, d'autre part, nous appuyons la promotion de la route AccessiB développée par Kéroul, un organisme dont la mission est de rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte.

Par ailleurs, dans la poursuite de nos efforts de mise en oeuvre de la politique, au cours de l'exercice 2006-2007, le tourisme de croisière fera l'objet d'une attention spéciale. En effet, des études démontrent que le Québec porte un potentiel aussi important que l'Alaska en ce qui a trait aux croisières. D'ailleurs, dès cet été, des paquebots feront escale ailleurs qu'à Montréal et à Québec, notamment à Saguenay et à Gaspé. Compte tenu des effets structurants qui peuvent être générés par l'essor de ce type de tourisme, nous élaborerons un plan d'action global visant à accélérer la progression. Dans l'immédiat, nous avons bonifié notre entente triennale avec l'Association des croisières du Saint-Laurent à la hauteur de 220 000 \$. Cette association, dont la mission est de développer le marché international et l'offre québécoise pour les croisières, participera donc avec nous à la conception et à la réalisation d'une stratégie de positionnement et de développement de notre produit dans ce secteur. Le gouvernement fédéral participe aussi financièrement à cet organisme.

Bref, M. le Président, nous continuerons, en partenariat avec tous les intervenants de l'industrie, à faire en sorte que le Québec brille parmi les meilleures destinations de tourisme au monde. Merci de votre attention.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Vous me permettez, Mme la ministre, de saluer mes collègues, qui viennent tout juste de se joindre à nous, du côté ministériel, et je veux saluer aussi l'arrivée de la députée de Taschereau, la porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme. Et je suis convaincu que la qualité de ses interventions pourra permettre à notre commission de grandir et de rester ce qu'elle est, c'est-à-dire performante et intelligente, et etc.

Donc, sans plus tarder, en remarques préliminaires, je vais vous céder la parole, Mme la porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Bien sûr, je veillerai à ce que l'élevation des débats de cette commission continue à mériter de tels éloges que ceux que vous venez de faire envers votre commission. Je salue la ministre bien sûr, que j'ai la joie de rencontrer pour la première fois, à titre de porte-parole, parce que bien sûr nous nous côtoyons comme parlementaires et nous nous apprécions. Je salue aussi les collègues qui sont là avec nous, qui sont nombreux, et toute l'équipe du ministère, ainsi que nos dirigeants de grandes sociétés, que je suis très heureuse de voir ce matin.

Bien sûr, nous nous reverrons aux assises. J'accepte l'invitation. Je l'avais vue. J'avais bien l'intention d'y aller, mais, demandé sur un tel ton, ce sera avec plaisir que j'y participerai. Parce que l'importance du tourisme, à l'échelle gouvernementale, semble un petit ministère mais pour un bien grand territoire, un grand territoire qui a besoin des travaux de ce ministère, qui a besoin de l'action de ce ministère. Quand on parle de tourisme, on parle de connaissance du Québec. Vous avez parlé de fierté. On peut parler de la fierté, de la beauté de ce territoire. C'est le ministère qui doit propager la diversité de ce territoire, ce territoire qui est le territoire d'une nation particulière. C'est pourquoi existe aussi ce tourisme culturel. On sait que le fait qu'il y ait une nation française en Amérique permet d'avoir une particularité qui permet d'attirer de l'étranger. De partout dans le monde, les gens viennent voir ce phénomène extraordinaire qu'est l'existence de cette nation française en Amérique, son patrimoine, ses activités.

Je suis fière d'être porte-parole pour l'opposition officielle en matière de tourisme. Je veux dire aux personnes qui peuvent nous écouter et à la ministre que j'ai navigué ce fleuve, je suis une femme qui a fait de la voile de Québec à Sept-Îles, en passant par Rimouski, Le Bic, et tout; j'ai canoté sur les rivières de l'Outaouais; j'ai pêché sur les quais de la Gaspésie; j'ai découvert le territoire de Blanc-Sablon jusqu'à Plaisance, en passant par le parc Frontenac, et bien sûr le mont Orford que j'ai parcouru de mes bottines. Je n'ai pas attendu l'invitation du ministre pour marcher le mont Orford. Alors donc, je suis fière d'être ici pour en discuter. On parle d'occupation du territoire quand on parle de tourisme. On parle de rétention de la population dans les régions quand on parle de tourisme. On parle de moteur économique bien sûr, mais

on parle aussi de facteurs d'attraction des populations, et je parle autant de clientèles québécoises, d'où l'importance des campagnes intra-Québec, que de clientèles de l'extérieur.

● (10 heures) ●

Alors, on va étudier les crédits. Je suis assez technique sur les crédits au début, j'aime regarder. Les crédits, c'est l'étude des moyens, des outils et des critères avec lesquels on va utiliser ces outils, donc de budgets, de programmes et de critères, et c'est important. Parce que je réfère à ce qui s'est passé l'année dernière.

L'année dernière, la ministre a annoncé... en tout cas, il y a eu, dans le discours du budget, un 5 millions de dollars annoncé en grande pompe, un programme de 5 millions de dollars pour le tourisme. C'était dans le discours du budget. Ça a été discuté aux crédits. J'ai les galées où la ministre dit: «Cette politique s'accompagne de soutien accru pour le développement du tourisme. Ainsi, une somme additionnelle de 5 millions de dollars découlant du dernier budget permettra de soutenir des projets structurants en région», blablabla. Or, ce 5 millions de dollars n'a pas été dépensé au cours de l'année 2005-2006, d'où l'importance de ces études de crédits. Pas un sou de ce programme n'a été dépensé dans ce qui devait servir, alors que les besoins sont énormes, on le sait. On a diminué les sommes en promotion, on a diminué les sommes en développement de l'offre. Les gens sur le terrain réclament des investissements supplémentaires. Il y a des bureaux d'information touristique qui ferment, faute de financement. Les besoins en infrastructures touristiques sont énormes pour les régions, et les sommes sont limitées. Et ce n'est que le 20 mars 2006, soit un an plus tard, juste avant le nouveau discours du budget, que la ministre a annoncé la disponibilité de cette nouvelle enveloppe budgétaire.

On a donc centralisé une enveloppe pour des projets touristiques structurants en région. C'est tout le contraire de la décentralisation qui était annoncée par le gouvernement. Ça a été un programme centralisateur et en plus un programme qui a dormi. Et je dirais que ce 5 millions de dollars a été plongé dans un sommeil profond, pendant un an. D'un discours du budget à l'autre, ce 5 millions de dollars, ce programme, c'est un nouveau programme qui a été annoncé, a dormi, et je pense que c'est probablement le sommeil qui a fait le plus de bruit dans le milieu touristique, au Québec. C'est un sommeil qui avait un bruit retentissant. Il grondait dans les oreilles des gens du tourisme au Québec. Et je pense que là-dessus... et c'est dommage, c'est dommage parce qu'on est d'accord. Je sais que la ministre veut développer le tourisme au Québec. Bien sûr, on est tous fiers de nos ministères, j'ai vécu ça, mais, sauf que, là, il y a 5 millions de dollars qui ont dormi pendant un an, et je pense qu'il faut le dire aujourd'hui.

Il faut le dire aujourd'hui. Ça fait partie des travaux. Alors, on en reparlera. Ce que je propose, M. le Président, ce serait terminer avec remarques préliminaires, et je serais déjà prête à passer au premier bloc d'interventions.

Discussion générale

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): O.K. Donc, en discussion générale, pour une période de 20 minutes et plus, là — nous compenserons, là — allez-y, Mme la porte-parole.

Variation des crédits provenant du Conseil exécutif

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, j'aimerais ça faire un premier questions-réponses autour des chiffres, parce qu'évidemment je suis nouvelle au niveau de l'industrie touristique, comme critique en matière de tourisme et j'aimerais bien comprendre les chiffres qu'on retrouve dans le budget de dépenses.

Évidemment, il y a le Fonds de partenariat touristique que j'aimerais voir expliquer. Je sais que Tourisme Québec donne sensiblement le même montant année après année; on est à 54 millions, on était à 54 millions les autres années aussi. Je sais qu'il y a la taxe sur l'hébergement qui s'ajoute constamment et qui augmente, mais il y a toujours la provision du Conseil exécutif. Or, ce que j'ai dans les chiffres, c'est qu'en 2003-2004 cette provision était de 18,6 millions; en 2004-2005, 17,3 millions; et, en 2005-2006, elle est de 16,1 millions. Donc, en deux ans, une diminution de 2,5 millions, cette provision du Conseil exécutif.

J'aimerais savoir quelle est la somme prévue pour l'année prochaine — on doit avoir une expression — et si la ministre confirme qu'il y a une diminution annuelle de cette provision. Et j'aimerais savoir si l'an prochain, 2006-2007, on prévoit que ce budget continuera à diminuer.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Merci, M. le Président. D'entrée de jeu, d'abord je voudrais dire à ma collègue que, dans tout l'énoncé de son tour du Québec qu'elle a fait, je me déssole de voir qu'elle n'a pas canoté la rivière Saguenay. Vous ne savez qu'est-ce qui vous manque.

Mme Maltais: J'ai navigué à voiles, madame.

Mme Gauthier: C'est bien, c'est bien. D'entrée de jeu, je vous dirais, M. le Président, que d'abord le ministère du Tourisme, nous nous sommes doté d'un Fonds de partenariat qui est alimenté de la façon suivante. Il y a évidemment les crédits qui nous sont votés annuellement, qui sont, pour 2006-2007, de l'ordre de 53 000 989,03 \$. A cela on ajoute des crédits à recevoir du Conseil exécutif, de 2,5 millions, et on a des crédits à recevoir du MRQ, de 22,5 millions, qui proviennent de la détaxation des forfaits hôteliers et du non-remboursement de la TVQ au tourisme étranger.

Il faut voir, M. le Président, que par le passé il y a eu différents combats qui ont été portés par l'industrie touristique, entre autres. Comme par exemple la détaxation des forfaits hôteliers, c'était une demande de l'industrie hôtelière, de l'industrie touristique, pour faire en sorte de... que ça ne donnait rien finalement de taxer les forfaits hôteliers. Alors, on a convenu ensemble — moi, je n'étais pas là à l'époque, là — mais l'industrie du tourisme avec son ministre à l'époque et le gouvernement avaient convenu effectivement que cela représentait un montant qui devait retourner à l'industrie pour la promotion. Et il y a aussi le remboursement de la TVQ au tourisme étranger.

Par le passé, vous le savez, le Québec, le gouvernement canadien et le gouvernement des provinces remboursaient aux étrangers la TVQ sur leurs prix d'hôtel,

bref les différentes factures qui pouvaient être dépensées, les différentes factures de l'aspect touristique qu'ils pouvaient dépenser. On a convenu effectivement que ces factures-là, ces taxes-là de TVQ ne devraient pas être remboursées au tourisme étranger et qu'elles devaient plutôt servir à la promotion de notre industrie. Ces argents-là étaient au Conseil exécutif et au ministère du Revenu. Ce que nos partenaires nous ont dit, c'est que, comme je le disais dans mes notes d'ouverture, il faut arrimer nos actions non seulement en termes d'image de marque, mais en termes de promotion. Il faut arrimer nos cycles budgétaires. Et en fait, quand nous avions à aller chercher notre argent comme ça, au Conseil exécutif, vous le savez — vous avez été ministre avant moi — alors c'est des avis de pertinence. Et les argents arrivaient, on nous disait oui, mais jamais on était capables d'arrimer nos actions du ministère avec celles de nos partenaires. Alors, ce que nos partenaires nous ont demandé, et ça fait partie de notre politique touristique aussi, ce que nos partenaires nous ont demandé, c'est: Allez chercher ces argents-là pour que ça revienne dans le ministère, pour qu'on puisse se doter d'une stratégie commune. Et c'est effectivement ce que nous avons réussi. C'est ce que mon collègue Michel Audet annonçait lors du discours du budget.

C'est que ces argents-là maintenant vont entrer dans le Fonds de partenariat du ministère du tourisme, et c'est ce qui nous a permis de pouvoir faire en sorte d'établir nos actions en promotion, une stratégie commune avec, entre autres, Tourisme Montréal et la SEPAQ, aussi avec des actions plus particulières, des actions plus ciblées que nous avons faites avec Air Canada et la SEPAQ.

Alors, le fait que nous avons pu maintenant avoir la maîtrise de ces sommes d'argent, et c'était une demande historique de notre clientèle, alors ça nous permet effectivement de mieux arrimer nos cycles en termes d'offensive marketing. D'autre part, il faut...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): ...je vais permettre à la députée de l'opposition. Vous aurez la chance, Mme la ministre. Mon intention n'est pas de vous arrêter simplement, parce que des fois, dans les envolées, il est important de favoriser un échange rapide de questions et de réponses, et, de part et d'autre, je me dois de respecter ça. Donc, vous aurez l'occasion. Et, de part et d'autre, essayez d'avoir des questions brèves, ce que vous avez fait, et des réponses brèves aussi, ce qui va favoriser une qualité dans les échanges, la rapidité aussi. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, ce que je tente de décoder de la réponse de la ministre, parce qu'elle a abordé plusieurs sujets, mais, précisément sur les chiffres, d'abord est-ce que la provision du Conseil exécutif n'existe plus en tant que provision du Conseil exécutif, mais elle est intégrée actuellement dans les budgets du ministère?

Mme Gauthier: Oui, mis à part un compte à recevoir de 2,5 millions pour des événements. Et, des événements, je peux vous dire, chers collègues, qu'on les a identifiés pour s'assurer du retour du 2,5 millions. D'ores et déjà, on n'a plus de provision au Conseil exécutif parce qu'ils vont partie de l'enveloppe du Fonds de partenariat.

Mme Maltais: M. le Président, j'aimerais connaître donc la somme qui a été transférée officiellement au ministère du Tourisme, puisqu'on est en étude.

Mme Gauthier: 22,5 millions.

Mme Maltais: ...500 000 \$. Alors donc, ça veut dire que c'est le montant de la TVQ de 10 millions plus la provision du Conseil exécutif?

• (10 h 10) •

Une voix: Voilà.

Variation des crédits alloués au ministère

Mme Maltais: O.K., d'accord. Donc, comme l'année dernière, en 2005-2006, on était à 16,1 millions pour la provision du Conseil exécutif, plus 10 millions pour le montant de la TVQ, ce qui faisait 26 millions, qui étaient déjà une diminution de 2,5. On était à 26. On est donc passé de 26,1 à 22,5 donc, pour à peu près 3,6 millions de diminution donc, au total, des budgets accordés au ministère du Tourisme. C'est ce que je comprends?

Mme Gauthier: Non, vous avez omis, il y avait 22,5 millions qui font partie maintenant du Fonds de partenariat. Mais je vous ai dit qu'on a toujours un 2,5 millions qui est au Conseil exécutif. Ce 2,5 millions sert aussi pour des activités structurantes genre festival et événement. Juste pour vous donner un exemple, le Festival d'été est dans le 2,5 millions, et je peux vous assurer que le montant de la subvention au Festival d'été sera versée, comme entendu avec le Festival d'été, mais à même ce 2,5 millions. Alors, 22,5 millions plus 2,5 millions, ça fait 25 millions.

Gestion des crédits provenant du Conseil exécutif

Mme Maltais: ...M. le Président, toujours dans l'esprit de bien comprendre, là, il y a donc 22,5 millions qui vont au ministère du Tourisme. La récurrence maintenant. Le 10 millions était déjà récurrent, et là la récurrence est de 12,5. Il y a un 2,5 millions qui est à l'Exécutif mais qui n'est plus géré par le ministère du Tourisme. Les sommes vont s'accorder directement? Comment ça va fonctionner?

Mme Gauthier: ...jamais été finalement.

Mme Maltais: Qui ne l'a jamais été?

Mme Gauthier: Comme je vous le disais tantôt, il y avait, au Conseil exécutif, des montants d'argent pour la promotion. Ce genre d'événements, comme le Festival de jazz, le Festival d'été, sont des événements qu'au Conseil exécutif on s'accorde pour dire que c'est de la promotion au Québec. Alors, pour aller chercher cet argent-là, évidemment il fallait faire des avis de pertinence. Nous avons réussi à convaincre le Conseil exécutif de nous verser le 22,5 millions. Il y a encore un 2,5 millions, parce que ça faisait partie, qui sont au Conseil exécutif, mais l'enveloppe totale globale, c'est 25 millions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée, oui.

Variation des crédits alloués au ministère (suite)

Mme Maltais: M. le Président, je réfère au discours sur le budget 2006-2007 qui a été voté, à l'Assemblée nationale, par tous les parlementaires. Le discours sur le budget, ça fait un vote. Et, je me souviens, j'ai été rechercher le passage, je veux bien comprendre, page 23, Tourisme, le ministre des Finances nous a dit: «Afin de mieux soutenir cette industrie, j'annonce que nous investirons plus de 15 millions de dollars cette année, dont 12,5 millions de plus — de plus, de plus — annuellement au Fonds de partenariat touristique, dont la mission est de faire la promotion de toutes les régions du Québec.» Et, sur ces paroles, je m'en souviens très bien, le gouvernement et la ministre se sont levés et on a applaudi. Et à la fin la ministre a traversé la salle pour remercier le ministre des Finances pour ce que tout le monde avait compris être peut-être un 15 millions supplémentaire au ministère du Tourisme.

C'est un discours clair qui a été voté par les parlementaires de l'Assemblée nationale, et on annonce aujourd'hui qu'il s'agissait en fait d'une diminution du budget du ministère du Tourisme. On a annoncé 15 millions — je lis le texte; on a annoncé 15 millions — de plus au Tourisme, puis en fait c'est une diminution de budget. C'est ça que la ministre nous dit aujourd'hui, comme parlementaire, je parle, là. Comme parlementaire, j'ai entendu ça, j'ai vu la salve d'applaudissements, j'ai vu la ministre traverser, serrer la main au ministre des Finances puis j'apprends aujourd'hui que c'est une diminution de budget. J'aimerais ça qu'on m'explique l'attitude de la ministre lors de l'annonce d'une diminution de budget.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, M. le Président. Il y avait, dans l'annonce de mon collègue le ministre des Finances, la consolidation de la TVQ, de non-remboursement de TVQ, qui était de l'ordre de 12,5 millions de dollars, que notre collègue dit: Dorénavant, je le consacre au ministère du Tourisme. Et ça fera partie évidemment des argents... Mais à cela il a ajouté un 3 millions de dollars et il a pris soin, je pense, de dire qu'effectivement, le 3 millions de dollars, la ministre du Tourisme développera un programme pour voir comment elle appliquera ce 3 millions de dollars. Et ça, c'est en sus, c'est un montant d'argent qui est en sus, qu'on n'avait pas ailleurs dans nos crédits. Alors, c'est comme ça qu'il faut comprendre le 15 millions qui a été annoncé par mon collègue le ministre des Finances, là, lors du discours du budget.

Donc, il y avait un 12,5 millions qu'on a solidifié, qu'on a réussi à aller chercher. Et ça, ça a l'air, vous avez peut-être pensé que c'est banal, mais c'est une demande historique de l'industrie touristique, M. le Président. Quand on avait décidé de ne plus faire le remboursement de la TVQ, cet argent-là devait aller au ministère. Mais ce n'est pas ça qui s'est passé. On se rappellera que par le passé le gouvernement précédent avait décidé évidemment de rapatrier des sommes d'argent pour faire la

promotion. Vous savez, les grands panneaux Agir, là, vous vous rappelez de ça, hein? Bien ces argents-là, les argents qui devaient aller pour la promotion de l'industrie touristique, sont allés pour de la promotion des actions gouvernementales, M. le Président. Et ce n'est pas nous qui l'avons fait, ce n'est pas un gouvernement libéral qui a fait ça, c'est un gouvernement du Parti québécois.

Alors, ce que, nous, on a fait, ce qu'on convenu de faire, on a convenu avec notre collègue le ministre des Finances et le premier ministre évidemment de s'assurer que l'enveloppe de 12,5 millions qui proviennent du non-remboursement de la TVQ soit réservée dorénavant pour faire la promotion touristique de la destination Québec. Et à cela mon collègue a ajouté une somme de 3 millions de dollars que nous pourrions soit se servir pour bonifier notre enveloppe des festivals et événements ou encore bonifier nos actions en termes de promotion.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Donc, à la suite du débat, et c'est important de bien se comprendre, là, je comprends que la ministre a consolidé l'argent. Il est rendu au ministère du Tourisme. Ça, je comprends que ça, c'est bien, O.K.? On s'entend, là. Toutefois, j'en reviens à ce qu'en 2003-2004 on était à 18,6 millions, qu'aujourd'hui, qu'aujourd'hui on en est à 15 millions, dont 2,5 millions sont restés au Conseil exécutif donc, alors qu'avant ils étaient transférés dans le programme.

Une voix: ...

Crédits prévus pour les ententes spécifiques

Mme Maltais: Non? O.K. Avant, ils n'étaient pas transférés. Mais donc on est passé de 18 à 15, et il n'y a pas d'argent neuf, contrairement à ce que j'ai voté comme parlementaire, M. le Président.

Ententes spécifiques en tourisme. J'aimerais comprendre. On vient de nous fournir une note qu'on n'avait pas eue. Juste pour comprendre, là. Il y avait eu une annonce, le 1er juin 2004, de la prédécesseure de la ministre qui disait qu'elle ajouterait 3,2 millions de dollars dans les ententes spécifiques, pour prolonger les ententes. Or, j'ai une note ce matin qui me dit que le 3,2 millions a été... le ministère a donc dû autofinancer ces 3,2 millions versés dans le cadre des ententes spécifiques. La phrase avant est encore meilleure: Toutefois, cette somme de 3,2 millions n'était pas prévue au budget du portefeuille Tourisme.

Donc, est-ce que ça veut dire qu'encore une fois on a fait une annonce pour laquelle on n'avait pas les budgets?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Non, pas tout à fait. D'abord, je veux rectifier la compréhension que ma collègue a concernant l'annonce qui a été faite par le ministre des Finances. Effectivement, il y a 3 millions de dollars d'argent neuf qui vont être versés au ministère du Tourisme pour faire soit majorer notre... On décidera, quand on va faire

nos postes budgétaires, on décidera comment on veut utiliser ce 3 millions là. On a conforté un 12,5 millions de dollars, mais à cela il y a un 2,5 millions de dollars. En fait, le montant qui était au Conseil exécutif, maintenant il est rendu à 2,5 millions de dollars, mais c'est pour des projets, des activités, des festivals et événements. Je vous ai identifié tantôt le festival de Québec, il y a le Festival de jazz. On en a pour 2,5 millions pour lesquels on envoie des avis de pertinence comme on le faisait avant sur le 16 point quelques millions.

On le faisait avant. Là, on dit: On ne veut plus le faire. Ils nous ont transféré le 12,5. Il reste 2,5 millions de dollars sur lesquels on a des ententes triennales de toute façon qu'on doit aller chercher au Conseil exécutif. Et on a ajouté de l'argent neuf, 3 millions de dollars. Je pense que, de ça, vous pouvez en être convaincu, M. le Président, c'est sincèrement 3 millions d'argent neuf qui a été ajouté au budget pour le ministère du Tourisme et qu'on pourra affecter à des postes qu'on pense les plus importants. Et tantôt, quand on a parlé, à la première question que ma collègue nous a posée, on a parlé de quoi était composé le Fonds de partenariat touristique. Je lui ai parlé que c'était composé d'abord de crédits votés à l'Assemblée puis d'autres sources de revenus. À l'époque où ma collègue... Et, comme c'est un fond de partenariat, les crédits, l'argent qui sont dans ce Fonds de partenariat ne se périmant pas année fiscale après année fiscale.

Alors, les argents qui sont dans le fonds profitent au fonds, et on fait les dépenses au fur et à mesure que nous sommes prêts à faire les dépenses. Même si on a une annonce de 5 millions pour 2005-2006, on peut faire les dépenses, je n'ai pas à périmier mes crédits à la fin de l'année financière.

Alors, quand ma collègue qui a annoncé le prolongement des ententes spécifiques, qui se sont terminées d'ailleurs en mars 2006, celles-ci étaient à l'intérieur du grand ministère, le MDEIA. À l'époque, ça s'appelait comme ça, le ministère...

● (10 h 20) ●

Une voix: ...

Mme Gauthier: ...MDEIR, c'est ça, le ministère du Développement économique et des Régions. Et il y avait effectivement, à l'intérieur du ministère, les crédits nécessaires pour évidemment supporter l'annonce qui avait été faite par ma prédécesseure.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée de Taschereau.

Crédits supplémentaires accordés au ministère

Mme Maltais: M. le Président, en 2004, il y a eu une annonce de 3,2 millions de dollars dans laquelle le ministère me dit ce matin qu'il n'y avait pas d'argent prévu au budget du portefeuille Tourisme. Il y a eu une coupure de 3 millions en 2004-2005, au budget de Tourisme Québec, hein? C'est ça, il y a une coupure de 3 millions qui était là. Il y a une annonce de 5 millions en 2005 pour laquelle il n'y a eu aucun sou de dépensé. Le programme a été lancé le 20 mars. Puis là il y a une annonce de 15 millions qui est en fait l'argent qu'il y avait déjà. Puis même que cet argent qu'il y avait déjà, il est diminué par rapport au passé. Voilà comment, depuis

trois ans, on travaille je ne dirai pas au ministère, parce que je respecte trop les fonctionnaires, mais comment on travaille politiquement au ministère du Tourisme, et je trouve cela désolant. On est ici pour présenter les vraies choses. C'est ça, une étude des crédits.

À ce moment-là, le fameux 3 millions supplémentaire, il est où dans les crédits, s'il y a 3 millions de plus et non pas 15 millions, là, mais 3? Mais ils sont où, ces 3 millions, dans le livre des crédits?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la...

Mme Maltais: ...du ministère, ils n'augmentent pas de 3 millions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, je suis un peu étonnée de la question de ma collègue qui a déjà été au Conseil des ministres. Elle doit savoir comment ça fonctionne. Le 3 millions de la mesure budgétaire qui a été annoncée par mon collègue le ministre des Finances, le 3 millions évidemment est au Fonds de suppléance. Lorsque nous aurons, M. le Président, déterminé la façon dont sera dépensé le 3 millions — et comptez sur moi, M. le Président, il y aura sûrement une façon de dépenser ce 3 millions, les besoins sont grands pour le développement de l'offre touristique d'une part et faire la promotion de la destination Québec — à ce moment-là, comme ça se passe régulièrement, bien on fera notre demande, on fera un C.T., on ira chercher notre 3 millions puis on le dépensera. Et c'est toujours comme ça que cela fonctionne.

Je le rappelle, le Fonds de partenariat est composé des crédits votés et des argents qui nous sont alloués. Et, dans ces argents-là, il y a ce 3 millions, M. le Président, qu'on ira chercher en cours d'année, comme on le fait pour le 5 millions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc...

Mme Gauthier: ...pour que ma collègue comprenne très bien. Si elle compare les crédits de l'année passée, vous verrez que le 5 millions n'était pas dans les crédits de l'année passée, mais, en cours d'année, nous sommes allés le chercher. Alors, ça va être la même chose pour le 3 millions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, en dernière question, Mme la députée.

Mme Maltais: Oui. Je suis fort aise d'apprendre que c'est au fonds consolidé. J'ai été membre du Conseil du trésor pendant quatre ans, je sais ce que c'est... pas au fonds consolidé, au Fonds de suppléance. Je sais ce que c'est que le Fonds de suppléance, c'est de l'argent pour lequel il faut aller se battre, qui est là normalement. Parfois, on réserve des sommes pour des projets spécifiques, mais ce n'est pas dans les crédits du ministère et ce n'est pas récurrent. C'est ça, le Fonds de suppléance, c'est là pour des choses spéciales.

Donc, il n'y a pas d'augmentation des crédits budgétaires. On n'avait pas l'annonce du 3,2 millions qui a été

annoncé par sa prédécesseure. Le 5 millions, on m'annonçait qu'il était dans le Fonds de suppléance aussi. Ça a pris un an à ne pas le dépenser. Est-ce que donc ça va prendre un an avant qu'on voit la couleur du 3 millions, puisque ça semble être une habitude au ministère du Tourisme?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre, rapidement.

Mme Gauthier: M. le Président, sincèrement, je pense qu'il faut, dans ces échanges, être honnête avec ce qui s'est passé. Je le répète, le ministère du Tourisme est un ministère qui est quand même un ministère récent. À l'époque où ma collègue a effectivement prolongé les ententes spécifiques de 3 millions de dollars, qui se terminent, je le rappelle, qui se sont terminées en 2006, elle était à l'intérieur d'un grand ministère. Et effectivement, à l'intérieur, lorsqu'elle était ministre déléguée avec le collègue qui était porteur, le ministre en titre, ils avaient convenu d'autofinancer le 3,2 millions de dollars. C'est ce qui s'est passé, M. le Président.

D'autre part, quand les ententes spécifiques se sont terminées, je le répète, en mars 2006, ce que nous avons convenu, ce que nous avons convenu avec le monde aussi — parce que, M. le Président, je vous le rappelle, moi, je suis une ministre qui ne passe pas son temps sur le boulevard René-Lévesque, je suis une ministre qui est très présente avec ma clientèle, très présente sur le terrain, très présente sur le territoire du Québec; d'ailleurs, je vous rappellerai que, Les Grands Prix du tourisme, j'en ai fait 10, Grands Prix du tourisme, alors j'échange beaucoup avec notre clientèle... Alors, on a convenu effectivement que, les ententes spécifiques pour lesquelles il y avait des projets développés par les régions, qu'on terminerait cette enveloppe-là et qu'après nous lancerions avec eux le lancement des normes du nouveau programme, ce que nous avons fait en octobre dernier.

Et, comme je le disais dans mes notes d'ouverture, M. le Président, j'ai au-dessus de 70 projets présentement à l'étude, et on devrait faire la première annonce d'un des projets — et on va garder la surprise, là — mais dans quelques jours.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la députée. Merci, Mme la ministre. Donc, mes collègues du côté ministériel. J'ai le député d'Iberville. Est-ce toujours le cas?

Une voix: Oui.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui? Allez-y, M. le député.

Mesures visant à augmenter le nombre de touristes américains

M. Rioux: Merci, M. le Président. Donc, je vous salue bien, je salue Mme la ministre donc, c'est une agréable habitude de faire la périodes des crédits avec vous, autrefois au ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation. Et je salue aussi les membres, qui vous accompagnent, du ministère, des cabinets et des diverses sociétés ainsi que mes collègues du côté ministériel et de l'opposition officielle.

De participer aux crédits du ministère du Tourisme, c'est intéressant parce qu'on est dans un secteur économique qui est en croissance. Et on ne peut pas manquer l'occasion qui se porte à nous. On sait qu'avec les baby-boomers qui vont prendre leur retraite ces gens-là vont avoir du temps et vont avoir aussi de l'argent à dépenser, donc il faut aller les chercher. Ce n'est pas juste au Québec, c'est mondialement. Donc, c'est un créneau qui est intéressant.

On disait que c'est un secteur qui est en croissance, puis pour le Québec c'est intéressant parce que, vous l'avez dit tout à l'heure dans vos notes d'introduction, c'est qu'on touche toutes les régions du Québec, donc tout le monde, que ce soit par nos paysages féeriques, les séjours gastronomiques. Vous avez parlé des croisières, nos festivals. Donc, c'est des attraits qu'on retrouve à l'ensemble du Québec, donc c'est de la croissance économique pour le Québec partout, c'est de la création de richesse. Et, comme vous le disiez, c'est une industrie qui est importante: 290 000 entreprises qu'on retrouve, qui touchent directement ou indirectement le tourisme; c'est 130 000 emplois directs, 48 000 emplois indirects. Et dans vos perspectives, d'ici 2010, on devrait créer 38 000 nouveaux emplois qui seraient liés au tourisme et augmenter les recettes à 13 milliards. Donc, c'est une industrie qui est très saine, sauf qu'il y a une ombre au tableau, évidemment, hein, on craint une baisse dans l'achalandage du côté américain qui sont nos de nos partenaires importants, ce qui nous inquiète, évidemment. Je n'ai pas besoin de rappeler le 11 septembre donc, qui a créé une certaine crainte des gens vis-à-vis les voyages. Donc, on en ressent encore les effets.

Vient de s'ajouter le contrôle aux frontières où est-ce qu'autant des deux côtés les Américains ont l'intention de demander des passeports ou pièces d'identité autant aux gens, les Canadiens qui vont aller aux États-Unis et les Américains qui vont retourner. Donc ça, c'en est une, embûche. Le prix du pétrole, on l'a vécu. Donc ça, c'est un autre embûche qu'on a à vivre, l'augmentation. Donc, les gens vont calculer leurs déplacements. Et finalement, pour rajouter, le dollar canadien qui est en hausse. On a vu encore ce matin, dans le journal, que le dollar canadien a pris un sou. Donc, ça démontre une économie qui est forte quand le dollar canadien augmente, mais par contre, au niveau des échanges interfrontières, ce n'est pas favorable vis-à-vis le tourisme.

Est-ce qu'un votre ministère a planifié des efforts sur le marché américain pour essayer de contrôler ces effets? Parce que c'est un bassin énorme, on parle de plus de 300 millions de population. Donc, comment est-ce qu'on peut garder l'attrait du Québec pour aller favoriser la venue des Américains ici, au Québec?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (10 h 30) ●

Mme Gauthier: Merci. Je remercie mon collègue pour sa question. Effectivement, c'est une question qui est pertinente, c'est une question qui nous est posée régulièrement par différents intervenants, M. le Président, qui s'inquiètent effectivement du fait que la clientèle touristique en provenance des États-Unis est en diminution au Canada, une diminution, M. le Président, que je voudrais quand même dire moins importante pour la destination Québec qu'elle ne l'est pour les autres destinations ailleurs au Canada.

Et, je vous dirais, pour avoir eu des gens de mon ministère qui ont participé à des travaux de la Commission canadienne... je vous dirais que ce que les Américains recherchent quand ils viennent au Canada, c'est exactement l'image de marque que nous sommes en train de promouvoir chez eux. Ce qu'ils viennent chercher au Canada et au Québec particulièrement, c'est évidemment toute l'émotion qui se dégage de notre peuple, toute l'émotion qui se dégage du fait qu'on vive au Québec, l'émotion qu'on retrouve dans les grandes villes. Ce que les Américains recherchent — et on vise une clientèle assez particulière, on y reviendra plus tard; mais ce que les Américains recherchent — quand ils viennent au Québec, c'est tout le côté festif de nos grandes villes, la gastronomie. Le fait français, évidemment c'est quelque chose qui les attire énormément. En fait, pour eux, c'est comme aller en Europe mais à côté de chez eux et c'est ça qu'ils viennent chercher. Et on a un avantage, un avantage qui est dû à ce que nous sommes, à l'émotion que nous dégageons. On a un avantage certain sur les autres provinces canadiennes.

Alors donc, M. le Président, c'est pour ça que j'ai bien pris soin de dire, dans mes notes préliminaires, et le député l'a bien saisi, c'est que, pour faire face à une certaine réticence du consommateur américain à venir chez nous, il fallait se doter d'une stratégie, et c'est pour ça qu'on a voulu évidemment faire en sorte que tant le ministère du Tourisme, qui fait la promotion à l'extérieur, avec nos partenaires, on a souhaité évidemment regrouper nos actions et faire en sorte qu'on ait le même «branding» Québec qui soit porté à l'extérieur du Québec pour charmer finalement la clientèle américaine, et c'est ce que nous avons fait. Je vous parlais tantôt — et je ne les avais pas près de moi, mais je peux vous les montrer — je vous disais que, dans les aéroports de Boston, on avait, par exemple, des miniautobus qui portent fièrement les couleurs du Québec. Bien, je voudrais juste vous montrer les images de ce que ça veut dire, M. le Président. Alors, dans les... de Québec, là, on a ce genre de camionnettes là, là, qui portent fièrement nos couleurs et qui attirent, et ça, je peux vous le dire, attirent vraiment l'attention des Américains par rapport à ce que nous sommes, la nouvelle signature. Vous pouvez le voir, le Québec — avec sa nouvelle signature — *Fournisseur d'émotions depuis 1534*.

Nous avons investi et de façon importante, mais nous avons surtout aussi avec notre clientèle ciblée le marché que nous voulons aller chercher. Alors, c'est comme ça qu'on a convenu de ne pas s'éparpiller mais de bien voir qu'elle est la meilleure clientèle qui vient chez nous. Alors, c'est une clientèle que nous avons identifiée, qui est au-dessus de 35 ans et dont les revenus familiaux sont au-dessus de 125 000 \$. Donc, cette clientèle-là, M. le Président, est peu touchée par l'obligation d'avoir un passeport, que le gouvernement Bush veut imposer d'une part, et peu touchée aussi par la différence du taux de change du dollar américain versus le dollar canadien. Alors donc, cette clientèle-là, qui est assez en moyens donc... lui permettra de continuer à vouloir venir visiter le Québec, cette clientèle-là. Et avec nos partenaires, on le disait, pour cet été, la campagne été 2006, juste la campagne été, c'est 3,4 millions de dollars, c'est la télévision à New York, brochures encartées dans les quotidiens et magazines, navettes aéroportuaires, la radio.

Avec Tourisme Montréal, c'est 500 000 \$ que nous avons mis aussi sur la côte Est américaine, et, la SEPAQ

aussi, c'est 50 000 \$ que nous avons mis pour faire la promotion de la destination Québec sur la côte Est américaine, particulièrement les marchés, la clientèle qui est visée, une clientèle qui a les moyens de voyager, une clientèle qui est intéressée effectivement par le *Passionnement Québec*.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Ça va. Merci, M. le député d'Iberville. M. le député de Groulx.

Mesures visant à dynamiser l'offre touristique en région

M. Descoteaux: ...toute votre équipe, à la porte-parole de l'opposition officielle. J'ai bien entendu que vous aviez arpenté le Québec de gauche à droite et de haut en bas. Je présume que vous avez visité la baie Johan-Beetz en même temps.

Une voix: ...

M. Descoteaux: Oui? Mme la ministre, vous avez évoqué dans votre allocution le fait que l'industrie touristique était la seule, et c'est fort intéressant, la seule industrie qu'on retrouvait partout au Québec.

C'est intéressant d'une part parce que découlent de l'industrie touristique au moins 180 000 emplois pour les Québécois, emplois directs et indirects, bien entendu. Ces emplois-là participent non seulement de la vie de l'industrie touristique, puisque c'en est une, mais participent de la vie dans son ensemble, de chacune de nos régions, tant au plan économique qu'au plan culturel, et évidemment ça devient des moteurs régionaux et ça participe aussi à la vie économique du Québec dans son ensemble.

À titre d'exemple seulement, j'ai demandé de sortir ce matin pour les Basses-Laurentides... Et je vous dirais que, dans les Basses-Laurentides, il n'en pleut pas, des activités de grande envergure au plan touristique, mais nous avons, dans les Basses-Laurentides, la Classique internationale de Blainville, qui est un concours hippique. Et, uniquement de cette activité-là, qui s'étend sur approximativement une quinzaine de journées par année, on a 3 millions d'injectés dans l'économie, dont 2,2 millions en dépenses effectuées par nos visiteurs. Donc, évidemment, c'est un moteur au point de vue touristique. De là, 51, 52 emplois sont créés, personnes-années, dans notre région, et il y a des retombées directes pour le gouvernement, en taxes, de 463 000 \$ annuellement. Donc, nécessairement, c'est un bel exemple, ça, de tourisme et des touristes qui sont attirés, là, au plan international. Mais nos innovateurs régionaux ne peuvent pas vivre seuls de leur économie et de leurs initiatives. À titre d'exemple, pour vendre la Classique internationale et toutes nos activités, un exemple bénin est peut-être justement la question de nos guides touristiques et de nos guides de tourisme culturel. À chaque année, il manque quelques fonds à ce niveau-là, et on doit suppléer, je vous dirais, Mme la ministre.

Qu'est-ce qu'on peut mettre de l'avant concrètement pour améliorer le développement de l'offre touristique dans nos régions au Québec pour faire en sorte que des activités modestes au départ pourront se retrouver — parce que je vous parlais de la Classique de Blainville, qui est dans le comté de votre collègue le député de Blainville — faire en sorte que des activités modestes vont se retrouver à des

18 ans d'existence, comme l'est la classique justement? Donc, comment peut-on faire pour augmenter, pour améliorer cette offre touristique en région?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (10 h 40) ●

Mme Gauthier: Bien, d'abord, vous dire que, dans un premier temps, ce qui nous apparaissait à nous, comme gouvernement, essentiel, évidemment c'est de reconformer le partenariat privilégié que le gouvernement du Québec a toujours eu avec les associations touristiques régionales et c'est dans ce sens-là évidemment que nous avons convenu d'une négociation et qu'on a pu évidemment arriver à une entente avec nos ATR, avec nos 21 ATR, pour un protocole de partenariat sur une durée de quatre années qui fait en sorte qu'on ait une enveloppe, là, aux alentours de 10 millions par année pour les ententes de partenariat que nous avons avec nos ATR.

Évidemment, on a donné à nos ATR un levier important, qui, je vous dirais, fait l'envie de plusieurs autres secteurs d'activité, c'est-à-dire percevoir la taxe spécifique. Je le disais dans mes notes, l'année passée, quand on a rendu publique notre politique touristique, on a aussi permis à nos ATR de prélever une taxe sur la nuitée de 3 % au lieu de 2 \$, comme ça se fait globalement sur le territoire du Québec, sauf à Montréal, et ça leur permettrait évidemment d'avoir un gain supplémentaire de 15 millions de dollars pour faire effectivement du développement touristique sur leur territoire. Je sais et je suis très consciente, pour leur parler régulièrement, qu'ils doivent parler avec leurs partenaires. Et, comme c'est une taxe qui est volontaire, que chacune d'entre elles doit faire ses discussions, faire en sorte que cette taxe-là doit entrer. Mais, juste pour vous dire, avec la hausse de 2 \$ à 3 % pour Montréal et Laval, bien les revenus de la taxe spécifique ont rapporté, pour l'année 2004-2005, 34,5 millions. Ce n'est pas banal, c'est beaucoup d'argent. Et c'est un outil qu'ils ont à leur disponibilité.

On a parlé tantôt évidemment de développer avec nos partenaires une vision, puis, dans notre entente de partenariat, ce qu'on souhaite évidemment, c'est qu'ils se donnent une vision de développement de l'offre touristique sur leur territoire. Et évidemment on a des enveloppes. Et, mes collègues l'ont toujours dit, il y aura toujours pour des projets structurants en région une réponse favorable de notre gouvernement pour les aider à développer leurs projets structurants.

Il y a un autre dossier, et vous en avez fait mention tantôt, c'est au niveau des festivals et événements. Je vous le répète souvent, M. le Président, l'année passée, juste pour les festivals et événements de la période été-automne, par exemple, j'avais des demandes pour plus de 16 millions de dollars. Notre enveloppe est à 10. À cela, il faut voir qu'il y a des événements importants, j'en conviens, mais qui ont atteint une certaine vitesse de croisière et qui à mon avis ont moins besoin de l'intervention du ministère du Tourisme pour continuer à exister. Et, si on pouvait se dégager de la hauteur de la contribution du gouvernement à ces événements-là, on pourrait effectivement aider à des événements en émergence ailleurs partout sur le Québec. Et j'en tiens pour exemple le Festival des rythmes du monde au Saguenay—Lac-Saint-Jean qui a lieu à Saguenay, particulièrement. C'est un événement qu'on a aidé l'année

passée, et il y a une étude qui a été faite, M. le Président. Et, dès sa deuxième année d'existence, le Festival des rythmes du monde, à Saguenay, a attiré plus de 12 % de touristes qui proviennent de l'extérieur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sa deuxième année d'activité seulement. Alors, c'est un événement qui est en émergence et que, je pense, moi, en toute honnêteté, qu'on doit aider.

Alors, c'est pour ça qu'avec mon sous-ministre on a convenu de former un comité pour revoir la façon, revoir les normes du programme de festivals et événements. Et, pour être bien sûrs qu'on puisse avoir des bonnes actions puis qu'on précise bien notre action, j'ai convenu aussi que devraient être sur ce comité-là de revoir, là, notre programme, qu'on ait des gens des événements. Qui mieux qu'eux sait comment ça fonctionne? Qui mieux qu'eux peut me dire, me donner les bonnes orientations? Alors, moi, je suis confiante effectivement qu'on pourra arriver avec un nouveau programme qui fera en sorte qu'on puisse... aider, pardon, des événements partout sur le territoire du Québec mais qui sont en émergence et qui ont un potentiel de développement. Sincèrement, moi, je pense qu'il faut revoir certaines façons de faire, et ça s'applique aussi au ministère du Tourisme.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci. Oui, M. le député de Groulx.

Stratégie de mise en marché relative au Québec à l'étranger

M. Descoteaux: ...question qui découle des propos de la ministre. En fait, vous nous avez indiqué justement, au point de vue régional, les grands axes que vous voulez suivre ou mettre de l'avant. Vous avez parlé aussi du développement qu'on veut faire du côté des États-Unis. Mais je vous demanderais: Au point de vue international ou au plan international, comment est-ce qu'on veut véritablement se positionner? Le tourisme ne découle pas uniquement des régions extérieures ou autour du Québec. Là, on parle de l'Europe, on parle de la France, on parle de différents pays, et il faut, à ce moment-là, que le Québec se positionne.

Je vous dirais que les meilleurs ambassadeurs qu'on a à ce niveau-là, ce sont nos touristes qui viennent une première fois et qui retournent chez eux, en rapportant les souvenirs qu'ils ont du Québec. Ils deviennent nos ambassadeurs. Mais, à ce moment-là — prenons l'Europe, par exemple — comment veut-on que le Québec soit positionné face à ce marché-là?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, merci, M. le Président. D'abord, vous dire que ce qui nous a importé au ministère et avec nos partenaires, c'est — et c'est un travail de longue haleine; c'est — d'identifier quelle sera la meilleure façon de vendre la destination Québec à l'extérieur. On a dit tantôt que, pour le marché de la côte Est américaine, ce qui était porteur pour l'industrie touristique, ce qui était porteur pour nous, c'était de vendre Montréal des grandes villes, l'intensité des grandes villes, ses festivités, sa gastronomie, et tout.

Maintenant, on a aussi identifié que, pour le marché européen, ce n'est pas nécessairement le même «branding»... pas le même «branding», mais le même message. Ce n'est pas ça qu'ils recherchent chez eux parce que, les festivités, la restauration, la gastronomie, je pense qu'à Paris ils ont ce qu'il faut. Alors, ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils cherchent chez nous, quand ils viennent, c'est Le Québec de villégiature, Le Québec grande nature. Ce qu'on vend en Europe beaucoup, c'est nos espaces, l'immensité de notre territoire et l'émotion qu'on retrouve dans un paysage. Je ne sais pas si vous avez pu voir, visionner les différentes promotions que nous faisons à la télé, là, concernant notre image de marque quand on parle de paysages grande nature, c'est à couper le souffle, là, sincèrement. Là, quand je vous parle d'émotion, on la retrouve là. Et c'est ça évidemment qu'on souhaite faire, c'est vendre aux Européens, aux Français, entre autres, parce que, je vous le disais, la croissance du tourisme qui est en provenance de France est là.

Alors, on veut maximiser cette croissance-là, et on veut vendre Le Québec grande nature aux Français. Le Québec de villégiature aux Français, et on a une stratégie marketing «branding» qui l'accompagne. Je vous disais évidemment que, pour juste la campagne d'été, on a investi avec Air Canada, entre autres, pour une promotion spécifique, là, dans les campagnes télévisées. Et ça faisait des années qu'au ministère on n'avait pas fait de campagne télévisée en France, et on se rend compte qu'effectivement, stratégiquement, ce n'était pas la meilleure stratégie. Parce que les Français sont un marché encore qui est en progression pour le Québec, alors il faut mettre davantage d'efforts.

J'espère que, quand on sortira de cet exercice, vous serez convaincus comme moi de l'importance des travaux qu'on est en train de réaliser, de faire en sorte que toute l'industrie avec le ministère travaille ensemble. Parce qu'avant chacun parlait avec son petit bonheur puis son petit gousset puis faisait sa promotion. Maintenant, on a réussi ensemble, avec nos partenaires, à dire: Regarde, on va travailler ensemble; tu mets 1,5 million sur ce marché-là, moi, je vais en mettre 1,5, ça va faire 3 millions, et on va vendre la même chose et on va être assez flexibles aussi pour permettre à votre marché particulier ou à votre secteur d'avoir une identification. Et c'est ça qu'on est à travailler, qu'on est en train de développer.

Alors, quand j'ai annoncé la stratégie, la campagne estivale avec le président-directeur général de Tourisme Montréal, M. Charles Lapointe, celui-ci a vanté effectivement toute la flexibilité que nous avons dans notre programme pour permettre le mariage, l'arrimage entre les deux. C'est fort important parce que ça nous permet de doubler nos efforts. Et je vous ai parlé d'Air Canada, je vous ai parlé de la SEPAQ, je vous ai parlé de Tourisme Montréal. Je sais présentement qu'on — peut-être que je m'avance un peu; mais on — est en train d'avoir une entente pareille aussi avec l'office... de Québec pour faire une promotion commune, conjointe ensemble, et de plus en plus c'est ce que nous recherchons. Et je suis persuadée — parce que les gens, on regarde pas mal ce qu'on fait, puis, quand on aura eu des résultats; je suis persuadée — que beaucoup d'autres personnes qui nous regardent puis qui sont en attente vont adhérer aussi à notre stratégie. Je voudrais juste terminer, rappeler que le taux de croissance du marché français est de 8 %.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de La Peltre, nous y reviendrons parce que malheureusement on a épuisé le bloc. Mme la porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme.

Ententes spécifiques en région

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, au député qui se demandait si j'étais déjà allée à baie Johan-Beetz, non seulement j'y suis déjà allée, j'invite tous les Québécois, Québécoises à y aller, c'est extraordinaire. Mais, si le député veut voir la maison où est né, où a résidé M. Johan Beetz, elle est dans les petites rues derrière, entre le ministère de la Culture — sur la Grande Allée — et les plaines d'Abraham. Si ça lui tente de passer par là, il verra.

Quant à la ministre, qui s'inquiétait pour le Saguenay, j'ai eu un voilier Alberg 22 pendant six ans, à Tadoussac; j'ai eu un chalet à L'Anse à Pierrot, à côté de L'Anse-de-Roché, et j'ai marché, plus d'une fois, le sentier des Caps, le cap Éternité et j'ai fait de l'ornithologie dans les marais de Saint-Fulgence, où vous êtes allée récemment, Mme la ministre, alors ne vous inquiétez pas. Et ce sont tous des endroits où j'invite les Québécois et Québécoises à aller faire un petit tour, le Québec est magnifique.

J'aimerais parler des ententes spécifiques en tourisme. La ministre a mis fin aux ententes spécifiques, alors que pourtant, pourtant c'est un gouvernement qui se targue de vouloir faire de la décentralisation. Et, après les ententes spécifiques, on a mis 5 millions dans un programme centralisé, programme dont personne n'a encore vu la couleur depuis un an quand même. Mais il y avait quand même une intention de centraliser l'argent, tellement centraliser qu'il ne sort plus, là, enfin, donc, alors que normalement on est dans un mode de décentralisation. Pourtant, on avait mis avant, nous, sur pied des ententes spécifiques pour le développement de l'offre touristique des régions ressources. Il y en avait pour... l'enveloppe globale était de 21 millions. C'est une mesure qui a été fort bénéfique, fort appréciée, et les sommes étaient gérées en région puis étaient adaptées aux réalités régionales. C'est ça qui était important dans ces ententes spécifiques là, c'était la gestion régionale, c'était de la vraie régionalisation.

Et l'effet de levier, bien je pensais qu'il était j'allais dire quatre fois au moins, mais la note même du ministère qu'on vient de me passer, c'est que l'effet de levier de ces investissements aurait été d'un peu plus de 6 \$ pour chaque dollar gouvernemental injecté.

• (10 h 50) •

Donc, c'est du 6 pour 1, ces ententes spécifiques, c'était extraordinaire comme outil de levier. Je lis la note du ministère: «Les ententes ont permis d'améliorer l'offre d'hébergement commercial, d'acquérir des... récréotouristiques, de réaliser des travaux d'infrastructures, de consolider des attraits et des événements, d'intensifier des efforts de promotion et mettre sur pied des initiatives de concertation régionales.» Ce n'est pas beau, ça? C'est exactement ce qu'il faut faire en tourisme, c'est exactement le but de la décentralisation. C'est le ministère qui le dit.

Alors, il n'y a pas que le ministère qui le dit, il y a la prédécesseure de la ministre qui le disait. J'ai les galées de la commission où on a discuté des ententes spécifiques

avec les régions avec la prédécesseure de la ministre en 2003. Je cite la prédécesseure, qui est aujourd'hui ministre des Affaires municipales: «On est en mesure de reconnaître que, oui, effectivement ça a contribué, là, à améliorer le secteur de l'industrie touristique.» La ministre dit: «Si on a déployé des mécanismes qui sont efficaces, bien je pense qu'il faut poursuivre dans une voie comme celle-là, je pense qu'il faut éviter de réinventer la roue.» Ce sont les propos exacts, aux galées, de la prédécesseure de la ministre, l'ex-ministre du Tourisme, aujourd'hui ministre des Affaires municipales.

Elle a tellement aimé ça et en était tellement consciente qu'à la Table Québec-Régions on lit, dans les procès-verbaux, elle a dit, la ministre des Affaires municipales et des régions, qu'elle allait tenter de sensibiliser la ministre du Tourisme à l'importance de décentraliser. Imaginez-vous, là, dans un gouvernement, la ministre des Affaires municipales et des Régions est obligée de tenter d'inverser un mouvement de centralisation, qui est venu de la part de la ministre du Tourisme. La prédécesseure était convaincue de l'importance de ces ententes spécifiques.

Je vais demander aujourd'hui, au nom des régions du Québec, à la ministre du Tourisme de revoir sa décision et de remettre sur pied ces ententes spécifiques, qui étaient, des dires mêmes du ministère, un formidable outil de levier de développement touristique pour les régions, levier de développement économique. Est-ce que la ministre peut s'engager à revoir sa décision?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, d'entrée de jeu, je vous dirais, d'abord et avant tout, que je partage les propos de ma collègue la députée de Bonaventure concernant le bien-fondé des ententes spécifiques. À l'époque, elles avaient un but précis, c'était de remettre évidemment... un des principaux buts des ententes spécifiques, c'était de remettre à niveau, dans les régions du Québec, des installations pour l'hébergement en matière touristique, entre autres, en hébergement ou autres pour mettre à niveau certaines installations à caractère touristique.

Je pense, M. le Président — peut-être que je me trompe, là — mais je pense mais avec les gens qui m'entourent... Et surtout, M. le Président, contrairement à ce que le gouvernement précédent faisait, nous, on travaille avec nos partenaires. Moi, j'ai un conseil des partenaires qui tient avec moi des réunions. Et on a fait quelque chose d'assez innovateur, au ministère, M. le Président, avec le Conseil des partenaires, nous avons fait ce genre d'étude que nous faisons aujourd'hui, nous avons mis sur table tout ce que pouvait avoir comme outils le ministère du Tourisme. Nous avons travaillé, ils ont vu nos chiffres, et nous avons vu ensemble quelles devaient être les priorités du ministère du Tourisme. Ensemble, on a travaillé, et j'ai bien compris effectivement que ce que mes partenaires me disent, c'est que: Mme la ministre, le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique touristique, d'une politique touristique qui a des objectifs, entre autres, un objectif économique important qui est de porter les recettes touristiques de l'industrie touristique pour le Québec de 9 milliards qu'elles ne l'étaient en 2003 à 13 milliards pour 2010. Alors, quand vous posez des gestes, Mme la ministre, ayez toujours en perspective cet objectif. Quand vous investissez un

sou, est-ce que l'objectif que vous recherchez, c'est de faire en sorte de porter les recettes touristiques à 13 milliards d'ici 2010?

En fait, c'est comme ça que nous travaillons au ministère, avec nos partenaires, M. le Président, dans nos actions, dans les choix que nous faisons. Dans les choix et les actions que nous faisons, nous avons comme priorité d'atteindre les objectifs, les grands objectifs que nous nous sommes fixés avec nos partenaires. Je rappelle, M. le Président, on l'oublie, hein, on n'en parle pas beaucoup, mais on l'oublie, là, mais cette politique-là, là, ça n'a pas été le fruit d'une discussion entre quatre, cinq personnes, là, ça a été le fruit d'une longue discussion avec des forums, avec le Forum des partenaires qui existait à l'époque, qui faisait en sorte qu'on avait assis, autour d'une même table, quelque 44 organismes d'un peu partout sur le territoire du Québec, M. le Président, 44 organismes d'un peu partout dans les activités touristiques du Québec.

Alors, on a élaboré une politique touristique. Et on me dit, mes partenaires me disent qu'on doit faire en sorte de poser des actions qui seront justes pour atteindre nos objectifs, un objectif qui est économique, celui de 13 milliards de dollars. Alors, c'est pour ça, M. le Président. C'est pour ça d'ailleurs que nous avons pris une enveloppe de 5 millions, on en a une autre de 3 millions pour supporter les projets. Mais, cela étant, cela étant, M. le Président, ça n'empêche pas — je termine là-dessus; ça n'empêche pas — M. le Président, que d'autres projets porteurs importants pour le Québec en termes d'offre touristique soient portés par d'autres ministères sur lesquels, nous, nous apportons notre analyse et notre soutien, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Oui, Mme la députée.

Mme Maltais: Il y a un grand objectif gouvernemental qui est de donner le pouvoir de décision aux régions. C'est ça, l'objectif de son gouvernement. Et la ministre va à l'encontre des objectifs gouvernementaux.

Bien sûr, elle se vante d'avoir réinventé la roue, puisqu'avant le Conseil des partenaires il y avait le Forum de l'industrie touristique. On a toujours travaillé en tourisme avec les partenaires. C'est important, c'est fondamental, en tourisme, de travailler avec les partenaires. Il y a une politique de développement touristique qui est sortie, oui. On attend encore un plan d'action et de l'argent, il n'y a rien. Alors, la demande des partenaires, elle est claire. La demande des partenaires, c'est de revoir des ententes spécifiques parce que c'est du pouvoir de décision régionale. Et je n'accepte pas qu'on rétrécisse le mandat de ces ententes spécifiques et le pouvoir de décision des régions à des infrastructures. C'est un levier de développement qui correspondait aux besoins des régions.

Je vais citer Luc Larochelle, de *La Tribune*, 27 avril, ce qu'il dit. Parce que je suis d'accord que la ministre est très présente dans les régions. Ça, je suis tout à fait d'accord. Elle visite beaucoup. Elle dit qu'elle en fait 10. Il y en a une qui a fait un grand bruit, c'est quand elle est passée par l'Estrie, où elle a dit: «Il y a un grand, grand, grand malaise. C'était le gala le plus triste que j'ai vécu.» Tout à fait. Voici ce que disent les gens de la région: «Quelle lumineuse idée à l'approche de la haute saison que d'inviter le reste du Québec à prendre un bain de morosité dans les Cantons-de-l'Est: tu viens chérie, j'ai

l'irrésistible envie de m'évader dans l'agitation et la discorde. On réserve à Orford! Ils viendront par milliers souffrir avec nous et partager notre désarroi. Merci de ce généreux coup de main, Mme la ministre. Même si c'était triste, triste, triste en Estrie, vous auriez néanmoins eu intérêt à vous abstenir de colporter vos états d'âme. Ça rendrait moins flagrante votre incapacité à proposer du concret pour atténuer les effets de ce qui semble vous inquiéter.» Votre inquiétude est légitime, sauf que l'inquiétude, elle répond à un geste gouvernemental qui est ce qu'on a décidé de faire à Orford.

Mais l'autre paragraphe est intéressant: «Surtout que votre gouvernement n'a pas affiché le même capital de sympathie et manifesté ce sentiment d'urgence lors de la négociation qui visait à renouveler l'entente spécifique sur le développement de l'offre touristique pour les Cantons-de-l'Est. En retirant ses billes — 250 000 \$ — le gouvernement du Québec a entraîné la perte d'une autre contribution — 100 000 \$ — de la CRE, cette dernière étant conditionnelle à la participation provinciale. [Alors], pendant que la ministre s'égoillait à pleurer sur le sort de l'Estrie, une personne était renvoyée au bureau de tourisme des Cantons-de-l'Est, dont le budget d'opération vient d'être comprimé de 100 000 \$. À l'avenir, Mme Gauthier, gardez-vous une petite gêne.» C'est ça qu'ils disent, les partenaires.

Les partenaires, ce qu'ils veulent, c'est des ententes spécifiques parce qu'ils veulent gérer le développement de l'industrie touristique en région. Mais les ententes spécifiques, ça veut dire qu'on va chercher l'argent dans les crédits, c'est dans les budgets du ministère et que ce n'est pas dans le Fonds de suppléance où il faut aller quêter à chaque année. C'est ça que ça veut dire. C'est pour ça, là. Moi, ce que je dis aux partenaires, c'est: Est-ce que c'est... parce que vous savez ce que c'est, là. En mettant fin aux ententes spécifiques, on met fin à des crédits réguliers, et ce que ça donne, c'est des budgets qui sont supposés remplacer, puis qui ne sont pas utilisés, puis qui dorment dans les fonds du ministère.

J'ai pris un peu de temps, d'habitude je ne le fais pas, là. Mais là je plaide pour les régions. Et est-ce que la ministre est prête à revoir sa décision? Elle nous dit: Je veux respecter mes partenaires, je travaille avec mes partenaires. La demande des partenaires est claire: Revoyez votre décision, redonnez-nous des ententes spécifiques. Allez-vous entendre les régions du Québec, Mme la ministre?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (11 heures) ●

Mme Gauthier: Bien, M. le Président, il faudrait bien faire la différence entre ce que dit un éditorialiste dans un journal et ce que me disent, moi, les partenaires. Je pense qu'il faut faire cette nuance-là.

M. le Président, je voudrais dire à ma collègue que, oui, j'ai fait les Les Grands Prix du tourisme régionaux, oui, je suis allée dans la région de l'Estrie, et ce que j'ai entendu, M. le Président, ce n'est pas ce que j'entends de l'opposition officielle, M. le Président.

Ce que j'entends, M. le Président, de l'industrie touristique, ce sont des hommes et des femmes qui font en sorte qu'un dossier, un dossier sur lequel des gens de l'extérieur de la région font des gorges chaudes, M. le Président, et eux sont pris à partie dans ce dossier-là.

Lorsqu'il y a des restaurants qui ferment à 6 heures puis qu'il y a des hôtels qui sont vides, bien j'ai des hommes puis des femmes qui travaillent dans cette industrie, M. le Président, qui n'ont plus d'emploi, et ça, là, je n'ai jamais entendu un député de l'opposition en parler. Notre clientèle, là, notre clientèle, nos gens qui travaillent dans l'industrie touristique, ce sont des hommes et des femmes valeureux. J'ai entendu des énormités. J'ai même entendu, M. le Président: Ça crée des jobs à 7 \$ de l'heure pour des femmes de chambre. J'ai entendu ça, M. le Président. Moi, j'ai entendu ça et je sais aussi, et c'est ça qui ressortait. Si ma collègue avait été là, elle aurait pu voir, et entendre, et sentir la même chose que moi. J'ai senti, M. le Président, que la clientèle, nos hommes et nos femmes, les gens de l'industrie étaient blessés par ce qu'ils entendaient sur leurs dos, M. le Président.

Et je vous dirais que les femmes de chambre, d'abord ça ne gagne pas 7 \$ de l'heure, je vous dirais, elles gagnent pas mal plus que ça, 7 \$ de l'heure. Et ce sont des hommes et des femmes d'honneur qui travaillent pour promouvoir l'intérêt supérieur de la destination du Québec. Et je n'ai pas honte, M. le Président, de dire ce que j'ai dit, effectivement c'était un gala qui était triste parce que ces gens-là ont monté en épingle, et on oublie toute la dimension humaine de ce dossier, M. le Président. Ce que nous avons comme volonté comme gouvernement du Québec, c'est de faire en sorte que le dossier du mont Orford, M. le Président, puisse avoir jour, continuer à croître et à créer de la richesse dans cette région, qui subit aussi, M. le Président, de durs coups en termes développement économique. Et je serai là pour les accompagner, M. le Président. D'ailleurs, mon collègue qui est député d'Orford, notre collègue, nous a demandés, nous a interpellés pour des dossiers assez spécifiques. Nous sommes en étude avec lui et, lorsque nous serons prêts à faire les annonces, nous les ferons. Nous répondrons présent, M. le Président.

Mais, quand j'entends, par exemple, ma collègue corroborer les propos de l'éditorialiste qui n'était pas là lui non plus, moi, j'y étais. Moi, j'y étais. Moi, j'ai vu le président de l'ATR, M. le Président, incapable de prononcer son discours parce qu'il était en larmes, parce qu'il était tanné qu'on parle de la région juste par la chicane qu'il y avait. C'est ça qu'il disait, qu'on a oublié carrément tout l'aspect humain du dossier du mont Orford. Il était tanné de ça. Moi, j'y étais. Moi, je l'ai ai entendus, et je suis capable de traduire, et je serai là pour les aider aussi. Ne soyez pas inquiète là-dessus. Par ailleurs, M. le Président, juste vous dire aussi... Et là on a oublié tout un aspect. Parce que, dans la semaine où on est allés faire Les Grands Prix du tourisme, en Estrie, en début de semaine, il y a eu le feu qui a détruit complètement une icône de l'industrie qui est l'Auberge Hatley, évidemment. Alors, ça ajoutait, ça ajoutait au sentiment de tristesse qu'il y avait à ce grand prix, qui fait en sorte que l'industrie vivait des moments difficiles.

Mais, l'important, c'est que nous sommes là pour aider notre industrie. Moi, je crois beaucoup à la valorisation de cette industrie-là, mais j'ai compris aussi. Je comprends quand j'entends des questions de l'opposition officielle, là, par rapport au dossier du mont Orford. Je comprends de toute la pertinence qu'aura notre comité de valorisation de l'industrie. On a un chemin à faire, un chemin à faire. Je n'ai jamais entendu la moindre sensibilité, la moindre

préoccupation pour les hommes, les femmes, les familles qui y vivent, parce qu'ils ont l'industrie touristique dans cette région, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui, Mme la députée de Taschereau.

Ententes avec les associations touristiques régionales

Mme Maltais: Oui, M. le Président. Je n'ai pas non plus entendu la ministre parler des employés du Jardin zoologique du Québec. Ça aurait été intéressant, puisqu'elle s'intéresse tant que ça aux travailleurs et travailleuses de l'industrie touristique. Elle-même disait qu'une fermeture d'une industrie comme ça, d'un lieu comme ça, c'est un oeil au beurre noir pour une région. Là-dessus non plus, là, elle n'était pas très, très vaillante pour se mettre à la défense des employés de l'industrie touristique.

Mais ma question — elle sera brève, ma question: Est-ce que ce qu'elle vient de dire, c'est que les ATR ne veulent pas d'entente, de renouveler les ententes spécifiques? Moi, ce que j'entends à travers le Québec, c'est que ces partenaires désirent le modèle, retrouver le modèle des ententes spécifiques. Est-ce qu'elle est en train de nier cela? Que disent ses partenaires sur les ententes spécifiques? Je la mets au défi de me dire aujourd'hui que ce n'est pas cela qu'ils veulent, des ententes spécifiques. Parce que c'est un modèle qui marche et que c'est un modèle de décentralisation. Alors, ou bien elle nous dit que les ATR n'en veulent pas, d'entente spécifique, ou bien elle nous dit: Ils en veulent, mais je n'ai pas l'argent. Parce que, moi, je pense que c'est peut-être ça, le problème. Ce serait à la limite plus intéressant de savoir que la ministre croit encore à la décentralisation que de savoir qu'elle a des problèmes budgétaires.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, d'abord permettez-moi de vous dire, quand ma collègue fait allusion aux employés qui travaillent au zoo de Québec, M. le Président, évidemment d'où je viens, j'ai toujours eu une très grande sensibilité pour les hommes et les femmes qui travaillent, quel que soit le secteur d'activité.

Je voudrais aussi dire cependant que ma collègue avait une fois énormément blessé les gens de ma région lorsqu'elle s'était levée en Chambre et, dans un moment d'égarement, je pense, avait dit que les gens de Québec, son gouvernement avaient refusé l'argent du fédéral parce que c'était de l'argent sale, alors que les gens de ma région, le développement du Zoo de Saint-Félicien, nous l'avions accepté. Sincèrement, M. le Président, les gens de ma région n'ont pas de leçons à recevoir sur l'honneur, ce sont des gens dignes. Et je pense que l'argent qui provient de DEC Canada, ça provient de nos impôts aussi et qu'on a droit en toute équité au partage des sommes qui sont versées par le gouvernement fédéral.

Cela étant, M. le Président, je l'ai dit d'entrée de jeu, nous avons renouvelé des ententes spécifiques avec... pas des ententes spécifiques, des ententes de partenariat avec nos partenaires qui sont nos ATR. Nous avons convenu avec eux aussi qu'ils devaient évidemment nous donner un plan

de développement de l'offre touristique sur leur territoire. Ce plan de développement est proposé à la Conférence régionale des élus et évidemment porté à mon attention comme ministre du Tourisme. Cela veut dire, M. le Président, que, lorsqu'il y a des projets porteurs pour la région, c'est eux qui le décident, c'est eux qui nous les proposent. Et il y a 8 millions d'argent neuf pour soutenir les projets porteurs dans les régions du Québec, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui, Mme la députée de Taschereau, très rapidement.

Mme Maltais: M. le Président, là, un, on confond proposition et décision. Parce que, l'entente spécifique, c'est vrai ce que la ministre a dit là-dessus, les régions proposent, mais avant les régions disposaient. C'est ça, la différence. Ce n'est pas une petite nuance, là. On n'est pas dans la sémantique, là, on est dans la prise de décision régionale.

La ministre dit vrai, les régions proposent, mais elles disposaient, et ce qu'elles désirent, c'est retrouver le pouvoir de disposer. Ça, c'est prendre la défense de l'industrie touristique, c'est de leur donner le moyen de réagir à ce qui se passe sur leur territoire. Mais je veux réentendre ce que je viens d'entendre. Il y a 8 millions d'argent neuf? Excusez-moi, mais on vient de me dire qu'il n'y a pas 8 millions d'argent neuf, il y a 5 millions qui a dormi pendant un an, qui est là. Puis, comme il n'est pas dans les crédits, il est resté. Mais donc c'est le 5 millions de l'année passée, puis il y a un 3 millions qui est dans le Fonds de suppléance, qui n'est pas dans les budgets du ministère. Il n'y a pas 8 millions d'argent neuf. S'il y a 8 millions d'argent neuf, qu'on me le prouve. Mais, moi, ce que j'ai compris, c'est qu'il y avait des coupures, tout à l'heure.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Nous y reviendrons. Mme la ministre, vous pourrez répondre à même la période de temps accordée du côté ministériel. Mme la députée de La Peltrie.

Stratégie de développement du tourisme de croisière

Mme Hamel: Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer les collègues de l'opposition et du côté ministériel, Mme la ministre.

J'aimerais qu'on aborde, Mme la ministre, le tourisme de croisière. Dans vos notes d'ouverture, vous avez d'ailleurs mentionné que le tourisme de croisière ferait l'objet d'une attention spéciale. J'en suis bien heureuse. Si j'en juge par l'expérience des croisières des croisiéristes, à Québec même, c'est une destination qui est de plus en plus prisée. On accueille de plus en plus de bateaux de croisière. Je sais qu'à chaque année, lorsque la liste est publiée, des bateaux, là, qui accosteront à Québec, je la découpe immédiatement puis j'essaie d'aller voir ces bateaux. Et ils ont la chance, à Québec — c'est une chance inouïe, là — de pouvoir débarquer les croisiéristes au coeur même de la ville, dans la vieille ville de Québec. Il y a des retombées économiques très importantes aussi pour la ville. On sait que les croisiéristes dépensent un certain montant d'argent à terre, à chaque fois qu'ils font escale.

Vous avez mentionné aussi qu'il y aurait d'autres destinations qui seraient proposées. Alors, j'aimerais ça vous entendre là-dessus, Mme la ministre, sur l'attention particulière que votre ministère va porter aux croisières. Et quel est le développement dont vous parliez en termes de croisière?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (11 h 10) ●

Mme Gauthier: Merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier la députée de La Peltre de sa question. Moi, effectivement le dossier du développement des croisières est un dossier qui m'interpelle énormément. Je vous disais tantôt, M. le Président, comment il était important avec nos partenaires de faire, de prendre des actions pour nous mener à l'atteinte de nos objectifs que nous nous sommes fixés ensemble pour 2010, à savoir un objectif économique, entre autres, de porter les recettes à 13 milliards de dollars.

Évidemment, on doit faire des actions qui touchent la promotion de la destination Québec, mais aussi il faut travailler ensemble à développer une offre touristique dans les régions du Québec. Et, s'il y a un dossier auquel je crois énormément, qui va nous aider effectivement dans l'atteinte de notre objectif, c'est bien celui des croisières. Il y a évidemment des dossiers qui sont présentement en discussion. Le dossier que je connais le mieux, c'est celui de la croisière du quai à Saguenay. Il y a le dossier de Baie-Comeau, le dossier de Havre-Saint-Pierre et le dossier Chandler. Or, ce qu'il faut bien voir, M. le Président, c'est que, dans ce dossier-là, il ne faut pas avoir, comme vision, qu'on vend un quai, hein, il ne faut pas avoir, comme vision, qu'on vend une escale, il faut avoir la vision qu'on vend une destination, on va vendre le Saint-Laurent.

On vous parlait des quatre expériences touristiques que nous avons, sur lesquelles nos partenaires, avec les gens de mon ministère, ont travaillé. Dans nos quatre expériences touristiques, il y a Le Québec du Saint-Laurent. On s'est rendu compte, M. le Président, que le développement touristique que pouvait offrir le Saint-Laurent était inexploité, alors on a convenu effectivement qu'on y travaillerait. Alors, c'est pour ça qu'avec les gens de Québec, les gens de Montréal on travaille pour définir une offre de croisières qui va être porteuse. Et on sait que, dans ce domaine-là, plus il y aura d'escales, plus on va mieux vendre notre destination et tout vendre la côte du Saint-Laurent, c'est-à-dire partir de New York et descendre la côte du Saint-Laurent est fort intéressant. Et on se dit, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, bien, tant qu'à penser à l'embouchure du Saguenay, pourquoi ne pas y entrer et pourquoi ne pas faire aussi une escale dans ce sens-là? Et c'est l'importance et c'est l'intérêt que nous avons effectivement à développer ce projet-là. C'est un projet qui est porteur.

Ma sous-ministre qui m'accompagne me racontait, M. le Président, qu'elle a fait deux fois une croisière en Alaska. Elle me racontait, M. le Président, pas plus tard que la semaine dernière, qu'à sa dernière croisière en Alaska elle avait pris du temps à faire une réservation pour un tour d'hélicoptère qui l'aurait déposée sur un glacier. Malheureusement pour elle, quand est arrivé le temps de pouvoir acheter sa place en hélicoptère et se faire déposer sur un glacier, c'était parti. Savez-vous comment coûtait une place sur un hélicoptère pour se faire déposer sur un

glacier? C'est 800 \$, M. le Président. Alors, quand ma sous-ministre est arrivée pour en faire l'acquisition, c'était trop tard. Le marché est important quand les gens achètent une croisière, achètent différents forfaits qui les amènent un peu partout pour chacune des escales. Et c'est une clientèle très lucrative et intéressante quand on parle de développement, le développement de l'offre touristique, et surtout c'est une offre et c'est un projet qui est structurant pour les régions du Québec. C'est structurant.

Je rencontrais, il y a à peu près de ça six semaines, des intervenants de Baie-Comeau qui s'inscrivent aussi dans cette démarche, parce qu'ils ont un projet de développement qui est de développer un projet pour tout l'après... pas d'exploration, mais d'interprétation de l'époque après glaciaire. Quand on arrête à Baie-Comeau, on aurait la chance de voir comment s'est comportée la nature au Québec, après la fonte des glaces, et Baie-Comeau et ses entourages évidemment bénéficient d'avantages particuliers sur ce point. Et je pense qu'on doit les aider, les supporter dans ce domaine-là. On y travaille, en tout cas.

Moi, je pense qu'avec l'association des croisiéristes nous sommes d'avis qu'il y a effectivement des dossiers porteurs en termes de développement touristique au Québec et en plus qui nous interpellent particulièrement parce que ça touche les régions, et des régions qui ont connu des difficultés, soit dit en passant, hein, tu sais. Quand on parle de la région de la Basse-Côte-Nord, de la Côte-Nord, de la région du Saguenay et la région de la Gaspésie, ce sont des régions qui, en termes économiques, ont connu des difficultés, ma foi. Si on peut évidemment travailler à trouver des solutions pour diversifier le portefeuille économique de ces régions, bien on va s'inscrire, M. le Président. Et c'est dans ce sens-là qu'on a donné le mandat à l'Association des croisières du Québec de travailler davantage.

Et j'ai formé un comité interministériel, qui est présidé par ma sous-ministre, pour faire en sorte que ce dossier-là avance. Et, la semaine passée — ma collègue n'était pas là parce qu'ils ont boudé l'annonce de la signature de l'UNESCO avec le fédéral — mais mon collègue Jean-Pierre Blackburn était ici, à Québec. Nous en avons profité pour parler de ce dossier-là. On a aussi profité, M. le Président, de cette rencontre pour faire en sorte que ses fonctionnaires, avec notre équipe interministérielle, rejoignent notre équipe pour faire en sorte qu'on travaille conjointement. Alors, la sous-ministre du ministre du Développement économique Canada pour la région de Québec et ma sous-ministre vont regrouper les deux équipes pour activer et que ça aille plus vite. Et, je vous le dis, M. le Président, et je peux dire à ma collègue la députée de La Peltre qu'on sera présents pour le développement de l'offre touristique.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Oui, Mme la députée de La Peltre.

Refonte du site *BonjourQuébec.com*

Mme Hamel: Merci, M. le Président. Merci, Mme la ministre, pour votre réponse.

Je vous amène dans un tout autre domaine. Vous connaissez mon très grand intérêt pour tout ce qui touche la technologie, en particulier les sites Internet. Alors, je vous ai écoutée, tout à l'heure dans vos notes d'introduction, parler de la refonte du site *BonjourQuébec.com* en collaboration

avec le gouvernement en ligne. Vous en semblez très fière. Alors, je me suis permis une petite visite dans le site en question et je vous avoue que j'ai été très, très agréablement surprise de voir, dès la page d'accueil, à quel point on se préoccupe du visiteur, du visiteur du site mais du visiteur en provenance, là, de partout dans le monde. Alors, le site, on peut y accéder en français, en anglais, en espagnol, en italien, etc. Alors, déjà, dès la page d'accueil, on se sent très bien concerné. Puis, moi, personnellement, lorsque je fais un voyage, c'est la première chose que je fais, je tape le lieu de ma destination. Et autres félicitations: si on va sur un moteur de recherche et qu'on fait simplement taper «Québec», c'est le premier site qui nous apparaît sur je ne sais pas combien et même avant celui du gouvernement du Québec.

Alors, j'aimerais vous entendre parler plus en détail de cette refonte et du beau partenariat que vous avez fait avec le gouvernement en ligne et avec une entreprise privée, Bell Canada.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (11 h 20) ●

Mme Gauthier: M. le Président, je dirais à la députée de La Peltre que sincèrement, à l'écouter parler, je vois que vous avez bien navigué sur notre site. Et, par l'enthousiasme de vos propos, je comprends effectivement que vous seriez même en mesure de m'en parler aussi parce que je connais votre intérêt pour tout ce qui est internaute, je connais aussi votre connaissance du sujet. Alors, je vous dirais effectivement que je suis heureuse de vos commentaires.

Franchement, là, je suis heureuse parce qu'effectivement c'est une belle réussite, M. le Président. On a beaucoup critiqué. On a beaucoup tenté de vouloir laisser entendre qu'un partenariat avec le privé ferait en sorte que ça diminuerait ou ça fragiliserait la fonction publique du Québec. Et, moi, j'étais heureuse quand on a fait, avec mon collègue le ministre du Développement en ligne, on a fait le dévoilement de la refonte, là, de *BonjourQuébec.com*. Moi, c'est une question que je me suis posée, à savoir: Comment ça s'est vécu à l'intérieur du ministère? Et on me rappelait qu'effectivement il y avait des employés qui se sentaient menacés par le partenariat que nous avions avec Bell Canada, craintes de perdre des emplois, des craintes que, ma foi, on entend encore aujourd'hui, alors que le résultat est tout autre, M. le Président.

Le résultat a fait en sorte que nous avons une fonction publique qui s'est enrichie avec ce partenariat non seulement en termes de vision du développement de *BonjourQuébec.com*, mais aussi qui s'est enrichie, avec le privé, de connaissances mais aussi a pu avoir certaines promotions à l'intérieur de tout notre appareil gouvernemental. Et je n'ai pas vu d'employé qui était déçu de la suite des choses, au contraire.

Et, si effectivement on a pu faire la refonte du site *BonjourQuébec.com*, s'ils ont mis beaucoup d'attention pour que ce site-là, qui a gagné je ne sais pas combien de prix — peut-être qu'on m'enverra la note en arrière — qui a gagné plusieurs prix, notre site *BonjourQuébec.com* à l'international — je vous le disais, les visiteurs sont en hausse — c'est parce que nos employés, à la base, ont vu que c'était un plus pour eux, non seulement un plus pour l'appareil gouvernemental, non seulement un plus pour

le consommateur, mais, comme travailleurs de l'État, c'était un plus pour eux. Et ça, ma foi, on ne le dit jamais assez dans toute la discussion qu'on peut avoir autour des PPP.

Et sincèrement, si on pouvait effectivement amener des témoignages corroborants sur le bienfait d'un partenariat avec le privé, je pense que *BonjourQuébec.com* en est un magnifique exemple. Vous le disiez, le nombre de visiteurs est toujours en croissance. Nous avons gagné un nombre de prix, et effectivement toute la refonte du site facilite la visite sur notre site. Je ne sais pas si ça va attirer votre attention, mais, si on est en provenance de France évidemment, la langue, c'est le français, mais, si c'est aux États-Unis, c'est la langue anglaise. Et, d'où provient la personne, on a la langue pour correspondre qui est dans sa langue natale. Ça repose sur une plateforme technologique qui permet d'offrir des services multilingues d'information touristique, de réservation par téléphone, au comptoir et par Internet qui permettent d'améliorer les outils de promotion et de connaissance.

Il y a un aspect aussi qu'on a un peu négligé, c'est qu'à quelque part on est en train de déployer le site *BonjourQuébec.com* dans nos bureaux d'accueil en région et pour faire en sorte que nos régions soient outillées de la même façon que dans les grands centres pour donner la meilleure information aux touristes qui viennent chez eux. Alors donc, si un touriste en provenance d'un peu partout, du Québec, est au Saguenay, il veut avoir des renseignements sur ce qui se passe sur la Basse-Côte-Nord, ou quels sont les événements, ou quelque chose de particulier qu'il peut y avoir en Gaspésie, la personne qui travaille dans notre bureau va pouvoir lui donner en pitonnant sur le site *BonjourQuébec.com*. Et je pense que c'est un outil incroyable qu'on donne à l'industrie touristique particulièrement dans les régions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): ...Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau.

Étude sur l'impact de l'implantation d'un terminal méthanier sur le tourisme de croisière

Mme Maltais: ...M. le Président. Alors, puisque la ministre a abordé le sujet et ma collègue de La Peltre a abordé le sujet de faire du Québec l'Alaska de l'Est, que j'aime beaucoup, des croisières — j'ai parlé du fleuve tout à l'heure, j'adore — j'aurais une question pour compléter un peu le sujet.

Il y a plusieurs évidemment régions qui sont intéressées à développer ce créneau. On parle de la Côte-Nord bien sûr, du Saguenay, de Trois-Rivières, Québec qui est déjà un port d'escale important. Est-ce que la ministre a réalisé des études d'impact concernant une implantation éventuelle de port méthanier dans le Saint-Laurent, où qu'il soit, mais je pense particulièrement à Lévis, là où le passage est extrêmement étroit et où l'ex-directeur de la sécurité de Transports Canada a écrit... nous a avisés? Il a écrit une grande lettre dans les journaux qui émettait de sérieux doutes sur la compatibilité d'un tel port en eau intérieure dans une zone de circulation très étroite avec la circulation d'autres navires?

Alors, j'aimerais savoir de la ministre si elle a fait faire des études d'impact ou si elle va nous faire une étude d'impact sur l'implantation d'un port méthanier sur l'industrie de croisières.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Je vous dirais, M. le Président, d'entrée de jeu, que j'ai posé cette question-là non pas concernant le port méthanier à Lévis, mais à Saguenay, parce qu'il y a effectivement... Quand j'ai rencontré les promoteurs pour l'installation du quai à Saguenay, je sais aussi qu'il y a un dossier qui se discute concernant l'installation d'un port méthanier à Port Saguenay. Et c'était ma première question que j'ai demandée aux promoteurs: Est-ce qu'il y a une incompatibilité entre les deux dossiers? Et la réponse a été non, M. le Président. Ils ont fait des études que je n'ai pas présentement, qui ne m'ont pas été déposées parce que le projet n'est pas encore déposé. On n'est pas rendu là, dans les études d'impact concernant le projet à Saguenay, mais je sais que, cette sensibilité-là, les promoteurs à Promotion Saguenay l'ont eue et ils ont fait faire les vérifications nécessaires.

Concernant le dossier du port méthanier, sincèrement, M. le Président, ce dossier-là est mené. Ce que mon collègue le ministre de l'Environnement et du Développement durable nous dit, c'est qu'à quelque part, lorsque le projet sera développé, lorsqu'il y aura une étude du BAPE, à ce moment-là, si on a besoin de complément d'étude, nous le ferons faire, M. le Président. C'est certain que le dossier est suivi attentivement par toute la population, de Québec, entre autres, par notre ministère aussi. Mais, lorsque le projet sera étudié — si jamais il se rend là — au Bureau d'audiences publiques, nous ferons les représentations nécessaires.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Évaluation de l'ensemble des projets de terminal méthanier

Mme Maltais: Si la ministre a pris la peine de poser la question, c'est donc qu'il y a d'évidence une pré-occupation, parce que, si on veut investir dans le développement de cette industrie-là, il faut être sûrs des gestes qu'on pose. Ce qu'elle me dit, c'est qu'elle a posé la question aux promoteurs pour un port méthanier, celui qui est dans sa région, mais je demande à la ministre d'être une ministre nationale et de poser la question pour l'ensemble du secteur. Et je comprends que, là, elle nous réfère au BAPE, aux promoteurs pour la région, au BAPE pour celui de Lévis, mais ce que je lui demande, moi, c'est: Pourquoi pas maintenant? Pourquoi pas maintenant se poser la question nationalement, puisque la politique énergétique cible, entre autres, le gaz et les ports méthaniers comme étant un des vecteurs de développement, un des vecteurs de la stratégie énergétique du Québec?

Alors, pourquoi pas, puisqu'on est dedans? Pourquoi attendre le BAPE? Pourquoi on ne commence pas ça tout de suite? Ce serait intéressant.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, je veux juste rappeler que, quand j'ai discuté avec les gens de Promotion Saguenay, M. le Président, concernant le quai à Saguenay,

ce n'est parce que je voyais péril en la demeure, M. le Président, c'est que, dans le cadre de la discussion, parce qu'on me parlait des deux dossiers à la fois, que j'ai demandé si effectivement les deux missions étaient compatibles, mais sans plus, parce qu'on va aller de façon plus approfondie, lorsque les dossiers seront plus avancés en termes de réalisation, M. le Président, et ce n'est franchement pas le cas.

Je voudrais juste rappeler aussi à ma collègue qu'en comité interministériel on discute de l'impact d'un dossier pour l'ensemble de nos ministères, et, cette discussion-là, soyez assurés que nous allons l'avoir mais lorsqu'il y aura des dossiers qui vont être avancés puis on va être en mode d'acceptation ou non. Mais là on est loin de là, là.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Intentions concernant des études sur l'impact de l'industrie éolienne sur le tourisme

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je comprends que la ministre a une certaine ouverture à demander une étude d'impact dès que les projets seront rendus sous étude, seront plus avancés. C'est important parce que, quand on discute au Conseil des ministres, on n'est jamais aussi fort qu'armé d'une étude. C'est là qu'on peut vraiment débattre avec ses collègues.

Un autre volet de la stratégie énergétique, c'est l'éolien. Or, même si tout le Québec s'entend pour se dire qu'il est temps de développer l'énergie éolienne, j'entends des signaux d'à peu près dans tout le Québec qui disent: Oui, mais attention à l'industrie touristique, ça a quand même un impact non négligeable sur les paysages du Québec. Est-ce qu'elle a l'intention de faire faire une étude d'impact au fur et à mesure que des projets ou des secteurs sont ciblés?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Là, je sais qu'au ministère de l'Énergie on va aller en appel d'offres pour 500 MW supplémentaires. Dépendamment où ça se fera, je sais qu'il y a des projets dont on entend parler qui, à vue de nez, comme ça, n'ont pas beaucoup... parce qu'ils sont sur le sommet d'une montagne où il n'y a pas beaucoup d'accessibilité et surtout pas de touristes qui vont là, d'une part; d'autre part, je suis très consciente que, pour le développement de l'énergie éolienne en Gaspésie, c'est un dossier qui est très porté et par la ministre régionale qui, comme par hasard, occupait mes fonctions avant.

Alors, je suis persuadée que tous les impacts que ça peut avoir en termes de développement de la région ont été mesurés dans leur juste perspective.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Consultations publiques au sujet des projets d'énergie éolienne

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, toujours dans cet esprit d'avancer, de collaboration dans

ce lien — je suis sûr que la majorité des gens n'ont pas vu le lien entre la stratégie énergétique et le tourisme au Québec — je demande à la ministre, j'en fais la demande, là, officiellement à cette commission, qu'elle fasse une étude — je ne sais pas comment l'intituler — genre une étude d'impact ou au moins pour permettre de proposer un cadre d'implantation qui permettrait aux municipalités ou aux promoteurs. Avant justement d'investir ou de trop mettre d'énergie puis de se ramasser en conflit, pourquoi pas un cadre d'implantation qui permettrait aux promoteurs ou aux municipalités de savoir comment jauger de l'acceptabilité d'un projet au niveau touristique? Ça pourrait être intéressant.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

● (11 h 30) ●

Mme Gauthier: ...ce que je vous dirais là-dessus, c'est que quelque part on va attendre des appels d'offres avant de faire des études d'impact. Je comprends. Et je ne crois pas que c'est cela que veuille dire la députée de Taschereau, qu'on ira sur des études d'impact tous azimuts, partout sur le Québec, où, là, il y a une possibilité de déploiement ou de développement de l'industrie éolienne. C'est bien certain. Sincèrement, les projets que je connais et qui peuvent être d'intérêt, et je le dis — je m'avance peut-être un peu trop — mais... à ma connaissance, franchement, à vue de nez, il n'y a pas d'impact sur l'industrie touristique. Mais, si tant est qu'on installait de l'énergie éolienne, écoutez, il ne faut pas nous prêter des intentions qui ne sont pas les nôtres. Certainement qu'on n'installera pas l'énergie éolienne sur l'île de Montréal, hein, on peut comprendre ça.

Je ne vois pas comment, à ce stade-ci, je devrais me compromettre sur: oui ou non, on fera des études d'impact. On va voir où là il y aura... Il y a des appels d'offres, on va voir les projets qui vont être arrêtés et on regardera au fur et à mesure. Mais là je pense que ce serait — une expression qu'on dit chez nous — mettre la charrue avant les boeufs.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Investissement du gouvernement dans le projet de développement du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François

Mme Maltais: ...M. le Président, sur un autre sujet. On apprend ce matin, dans les médias, que le gouvernement se serait entendu, le gouvernement du Québec se serait à peu près entendu avec le gouvernement fédéral pour investir 40 millions de dollars dans le projet du Massif de Charlevoix. Or, voilà un important projet de développement touristique et économique. C'est majeur dans la région et en plus dans Charlevoix, qui est une zone qui n'est pas vraiment favorisée économiquement. On sait que toute la grande région de la Capitale-Nationale va bien, mais le taux de chômage et la défavorisation sont plus forts dans Charlevoix.

Il y a un promoteur, Daniel Gauthier, un ex du Cirque du Soleil, qui veut investir. C'est un projet de 230 ou 240 millions de dollars. Je crois que c'est 240 millions de dollars. C'est énorme, et ça pourrait vraiment propulser

la région au niveau des grands pôles de tourisme vert mondial. Or, on sait que Daniel Gauthier demande 75 millions de dollars des gouvernements sur 240 millions, donc c'est un niveau, là, de demande tout à fait acceptable pour le taux d'investissement du promoteur. Ce matin, on apprend qu'il n'y aurait que 40 millions. J'aimerais entendre la ministre sur le manque d'investissement total des gouvernements. Est-ce que ça la préoccupe? Et est-ce qu'elle va essayer de plaider pour qu'on n'abandonne pas le projet du Massif de Charlevoix? Normalement, elle devrait être au courant de ce dossier-là. Ça fait des mois que Daniel Gauthier, que les gens du Massif plaident pour un investissement de 75 millions. Ils ont fait le tour du Québec. Son collègue le ministre responsable de la Capitale-Nationale, aux crédits encore il y a deux jours, vantait ce projet et disait: On va annoncer bientôt. Sauf que le promoteur nous dit: En bas de 75 millions, je ne peux pas réaliser mon projet.

Alors, est-ce qu'elle peut s'engager aujourd'hui à plaider pour qu'on revoie cette décision, qui met en danger le projet?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, le dossier du Massif est un exemple parfait de comment le ministère du Tourisme, nous pouvons aider et supporter des dossiers majeurs en termes de développement de l'offre touristique, et c'est un bel exemple parce que, dans ce genre de dossier important pour le développement du Québec, non seulement pour l'industrie touristique, mais pour le développement économique du Québec, on assoit autour d'une même table, on fait un comité interministériel: il y a évidemment le Développement économique qui est là; il y a Environnement, Affaires municipales. Et dans ce dossier, bien évidemment, l'expertise en matière touristique dans ce domaine, c'est nous qui l'avons, et Mme Pagé, ma sous-ministre, y participe.

Or, M. le Président, dans la demande qui est faite par le promoteur, M. Gauthier, il y a évidemment une demande de 75 millions bien qui a été faite par M. Gauthier, mais je pense que les discussions, au moment où on se parle, ont évolué beaucoup, et M. Gauthier a comme compris bien des choses. Il y avait, dans la demande de 75 millions, un montant de 15 millions qui représentait une subvention pour le fonctionnement. Or, il n'y a aucun programme au gouvernement du Québec qui va supporter un promoteur dans son fonctionnement. Nous, on est présents pour des infrastructures, on est présents pour aider à mettre en place, je le répète, l'infrastructure des projets, mais, quand arrive le temps des fonctionnements, c'est le promoteur qui doit s'assurer effectivement d'avoir les disponibilités nécessaires pour assurer son fonctionnement.

Cela étant, M. le Président, les discussions continuent avec le promoteur. Effectivement, c'est un dossier avec lequel nous avons discuté, la semaine passée, avec mon collègue M. Blackburn, qui se dit fort aussi intéressé. On est à voir, à trouver des solutions avec le promoteur, le gouvernement du Québec, avec le gouvernement fédéral pour arriver effectivement à une conclusion qui va être positive pour l'ensemble. Moi, c'est un dossier en lequel je crois beaucoup. On parlait tantôt du dossier des croisières,

un dossier qui est porteur en termes de développement économique, de développement de l'offre touristique au Québec.

Ce dossier-là, ma foi, est majeur, et je peux vous assurer, M. le Président... D'ailleurs, ma sous-ministre me dit que — c'est dans deux jours — ils ont encore une rencontre avec le comité interministériel et le promoteur pour la suite des choses, pour que ce dossier-là puisse avancer. Mais c'est un dossier auquel notre gouvernement, on croit beaucoup.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée, oui.

Dossier des centres de foires

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je comprends donc que les discussions ne sont pas closes, et que donc il y a encore des rencontres avec le promoteur, et que la ministre déclare que c'est un projet important, majeur. On s'entend là-dessus. Tout le monde s'entend là-dessus dans la région et tout le monde a vu aussi les budgets du promoteur. J'ai assisté à des présentations. Et tout le monde sait que... Je comprends que la ministre dit qu'il n'y a pas de programme, là, mais je suis un peu étonnée de ses paroles. Je vais retourner au promoteur. Mais, moi, j'ai vu un projet bien solide, bien assis qui ne demandait pas de l'argent récurrent, qui demandait de l'argent pour l'installation. Donc, c'est 75 millions sur 240 millions de dollars. J'espère que la ministre cette fois-ci va plaider pour l'offre touristique dans la Capitale-Nationale.

Un autre sujet, les centres de foires. Il y a plusieurs villes qui ont manifesté l'intérêt de développer des centres de foires: il y a Québec, il y a Montréal, il y a Trois-Rivières. Québec attend depuis des années et a déjà un centre de foires à Québec. Je vois le député de Charlesbourg qui est là. Il y a un avantage concurrentiel à Québec, actuellement, qui est en train de disparaître. Il y a des discussions à l'effet que le centre de foires pour Montréal soit implanté au Stade olympique. Aussi, il y a Laval qui attend, Trois-Rivières. Bon.

Pourtant, sa prédécesseure nous disait: Il y a des décisions qui s'en viennent; on ne décidera pas de façon unilatérale pour un dossier, on va attendre d'avoir une vision complète au Québec, globale. À quand une décision? Je pense que c'est ce que tout le monde se dit. À quand une décision dans ce dossier-là? Ça fait très, très longtemps qu'on attend.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Bien, je suis au regret de dire à ma collègue que malheureusement, au ministère du Tourisme, on n'a pas de dossier de centres de foires. Celui de Québec, par exemple, l'agrandissement du Centre de foires, est au ministère des Affaires municipales, c'est eux qui sont à analyser le projet. Le dossier de Laval n'est pas sur notre table à dessin. Nous, on n'est pas porteurs, on ne nous a pas demandé d'analyser ou de promouvoir l'agrandissement, la construction de centres de foires.

Malheureusement, au ministère du Tourisme, on n'a aucun de ces dossiers-là. Il faudrait peut-être poser les questions aux porte-parole aux ministères concernés.

Personnellement, nous, c'est des dossiers qui ne sont pas à notre connaissance.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Mme Maltais: M. le Président, la ministre, je pense, responsable de la métropole — c'est ça? — nous avait envoyés à la ministre du Tourisme. J'ai entendu, moi, la prédécesseure de la ministre intervenir sur ces dossiers-là de façon régulière. J'espère que la ministre a ces dossiers-là. J'espère que la sous-ministre est en lien avec tous les autres sous-ministres puis discute de ces dossiers-là. Si le ministère du Tourisme et la ministre du Tourisme ne s'intéressent pas aux dossiers des centres de foires ou ne les ont pas dans les mains, je suis très inquiète parce que ce sont des outils de développement touristique. Je suis très, très, très surprise de la réponse de la ministre. Je lui demande peut-être d'explicitier un peu mieux comment il se fait que, comme ministre du Tourisme, elle puisse nous répondre: Je n'ai pas ces dossiers-là. Enfin, c'est à peu près ça que je comprends, là. Je comprends peut-être que, le dossier, il doit y en avoir une copie au ministère puis il doit avoir été étudié. La prédécesseure nommait des choses, là, disait: Oui, il va se passer ci, il va se passer ça. La ministre responsable de la métropole nous parle de ça.

Le ministère du Tourisme n'a même pas été donc proactif et ne s'est pas penché sur ces dossiers-là? C'est ça que la ministre nous dit? Et, même comme députée puis comme porte-parole pour la Capitale-Nationale en même temps, là, moi, ça fait longtemps que j'attends ça, que la région attend ça. Ça fait longtemps que plein de gens attendent dans plein de régions du Québec. Où est rendu ce dossier? Et peut-elle s'en mêler?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

• (11 h 40) •

Mme Gauthier: M. le Président, je le répète — ce n'est pas un défaut d'intérêt, M. le Président — lorsqu'on fait des demandes, on le fait dans le cadre de programmes.

Je sais, par exemple, qu'il y en a qui sont faites dans le programme d'infrastructure municipale rurale. Ce n'est pas nous qui gérons ce fonds-là. D'autres sont faites dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités — ce n'est pas nous qui gérons ce fonds-là — ou encore dans le programme FIMR, le programme d'infrastructures Canada-Québec. Ce n'est pas nous non plus qui gérons ces fonds-là. Ce n'est pas nous qui avons à analyser les dossiers, M. le Président. Et sincèrement je vous dirais que, lorsque les dossiers vont être rendus pour décision, on va être interpellés comme dans n'importe quel autre dossier, M. le Président. On parlait du Massif tantôt, bien ce n'est pas moi qui le gère le programme, là.

Cependant, il y a des gens de mon ministère qui sont interpellés puis qui donnent leur avis. Et, quand les dossiers vont venir pour décision, ce sera la même chose, on va interpellier l'expertise des gens de mon ministère pour voir si on doit aller de l'avant ou pas, et après ça une décision sera rendue.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Ça termine le bloc, malheureusement,

Mme la députée de Charlesbourg. M. le député de Charlesbourg.

Mme la députée, ai-je dit «Charlesbourg»? Mme la députée de Taschereau? M. le député de Charlesbourg.

Une voix: ...

Rôle du ministère dans la préparation des Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec

M. Mercier: Effectivement, c'était très clair, M. le Président, le député de Charlesbourg. Alors, à mon tour évidemment je salue ma collègue ministre et la porteparole de l'opposition officielle, la députée de Taschereau, ainsi que tous les collaborateurs ici du ministère et partenaires ici présents ainsi que mes collègues évidemment, hein, mes collègues qui appuient la ministre dans toutes ses décisions et les projets évidemment futurs en ce qui concerne son ministère.

Moi, je dois vous avouer, M. le Président — et je vais faire un petit préambule avant de poser ma question sur le 400e de Québec — je veux revenir un peu à un commentaire élogieux qu'a fait la députée de La Peltrie sur le site Internet, le nouveau site Internet avec sa nouvelle facture, sa nouvelle forme dynamique, jeune. Et j'en ai eu des échos déjà, M. le Président. Il n'y a pas très longtemps, j'accueillais un groupe de Belges dans la région de Charlevoix. Et ces gens-là ne connaissaient pas La Malbaie, la région de Charlevoix et ils m'ont dit tout de suite: M. Mercier, M. le député, plutôt, ils m'ont dit: Vous savez, à tel endroit, il existe telle auberge et, à tel autre endroit, tel autre site qu'on devrait visiter, etc., alors que nous avions un protocole d'établissement. Et je leur ai posé tout de suite la question: Où est-ce qu'ils avaient pris leur information? Ils m'ont dit: M. le député, on a pris ça sur le site, le nouveau site Internet de votre ministère. Et évidemment, par curiosité, j'y suis allé et j'ai été, moi également, épaté. Et je dois vous dire que c'est un outil indispensable aujourd'hui, dans le monde des communications internationales, et c'est un outil qui fera des échos, et ça, j'en suis persuadé. Mais évidemment c'est un outil parmi tant d'autres.

Et vous comprendrez un petit peu ma passion pour le tourisme compte tenu que je suis de la région de Québec, d'une ville magnifique Et j'en suis persuadé, ma collègue députée de Taschereau en convient. Elle sait que je suis un amateur d'art tout comme elle, de culture, d'histoire, mais également de tourisme. *Tourisme pourquoi? Parce qu'un jour, après mes études universitaires, sur mon propre temps, j'ai décidé d'aller prendre un cours de guide touristique au collège Mérici, que la députée connaît très bien, un formidable collègue avec de très bons professeurs et qui m'ont fait redécouvrir la merveilleuse ville de Québec et la région. Et il y a bien des choses que les Québécois même, les Québécois de la ville de Québec et même tous les Québécois, ne connaissent pas de cette magnifique ville. Vous savez, Québec est une ville unique en Amérique du Nord. C'est une ville qui a imposé le fait français et qui le fait encore dans les Amériques, et c'est une ville qui est un joyau du patrimoine, et c'est ce qui fait que Québec est Québec.*

Sans plus tarder, je vais poser ma question parce qu'évidemment les éloges pourraient prendre des minutes

et des heures sur Québec. Elle se vend d'elle-même, mais également elle peut se vendre en éloges. Alors, ma question, de façon plus précise, à la ministre: Évidemment, compte tenu que les Fêtes du 400e, on le sait maintenant, est un événement fort attendu ici, à Québec, en 2008, moi, j'aimerais savoir de la ministre, M. le Président, quelle est l'implication directe ou indirecte de la part de son ministère, évidemment non seulement le Bureau de la Capitale-Nationale, la Commission de la capitale nationale, mais plus spécifiquement son ministère, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, quand j'écoute mon collègue puis que je vous disais tantôt que notre «branding» Québec, c'est Québec — *Fournisseur d'émotions depuis 1534*, à l'entendre parler de la ville de Québec, on sentait beaucoup d'émotions. Et, je vous dirais, on n'a pas entendu notre collègue le député de Roberval, mais, quand il va parler de Roberval tantôt et de la région du Lac-Saint-Jean, je peux vous dire qu'il ne sera pas en reste non plus concernant l'émotion qui va se dégager de ses propos, j'en suis certaine.

Pour répondre plus particulièrement à mon collègue, je vous dirais qu'effectivement, comme il le sait sûrement, la ville de Québec, c'est elle qui a confié à la Société du 400e le mandat de mettre en oeuvre le programme des festivités. Il y a quatre commissaires qui ont été nommés. Notre implication, comme ministère, consiste donc, nous, à siéger sur le comité interministériel qui regroupe les représentants des ministères les plus interpellés par l'événement. Globalement, pour nous, M. le Président, pour notre ministère, nous, notre mission, notre intervention, c'est au niveau de quatre axes. Particulièrement, on va être présents et soutenir tout le soutien à l'accueil, à l'information et à la réservation, vous l'avez dit, par le site *BonjourQuébec.com*, entre autres.

On a aussi comme mission le soutien à la promotion et au positionnement sur les marchés extérieurs ciblés. Alors, évidemment, on est à travailler, effectivement. Notre sous-ministre nous expliquait hier qu'on était en train de travailler sur comment on va positionner les Fêtes du 400e, vendre les événements, vendre la programmation qui aura lieu à Québec à travers toute notre stratégie de promotion à l'extérieur du Québec. Ça, ça fait partie de notre responsabilité, et c'est nous qui travaillons avec le comité pour le faire. Évidemment, on le sait bien, hein, quand arrive un événement comme le 400e de Québec, il y a tout le soutien financier qu'on devra apporter aux événements majeurs qui sont déjà inscrits à la programmation de Québec. Je pense que, ça, on devra faire des efforts considérables. M. le... quand il est venu rencontrer mon Conseil des partenaires il y a deux semaines, souhaitait évidemment que l'événement du 400e de Québec reste dans l'imaginaire des Québécois et des Québécoises comme l'a été l'Exposition 67. Peut-être êtes-vous trop jeune, M. le Président, mais, moi, je me rappelle d'Expo 67, je me rappelle de toute la frénésie qui entourait cet événement-là. Ce qu'on souhaite évidemment, c'est de retrouver cette même frénésie, cette même émotion autour des Fêtes du 400e.

Alors, financièrement, nous soutiendrons des événements majeurs qui vont être menés par le comité. Et il y aura

évidemment, comme on le fait, l'arrimage de l'événement aux actions de commercialisation de certains produits plus spécifiques. Alors, ce sont les actions, les mandats que notre ministère a reçus du comité des fêtes, que nous entendons mener à bon terme.

Franchement, là, sincèrement, les Fêtes du 400e, ça nous interpelle tous et toutes. On doit faire en sorte que ça rejoigne aussi, dans chacun de nos foyers, l'intérêt pour cet événement-là, qui est majeur. Quand on parle de *Québec — Fournisseur d'émotions depuis 1534*, qui est notre «branding», 1608, là, c'est la première ville au Québec qui est née, et ça, ça nous rejoint tous et toutes, peu importe d'où on vient sur le territoire du Québec. Et, moi, je souhaite sincèrement que ce soit un grand succès. Et notre ministère, on est... D'ailleurs, j'en parle régulièrement. Je souhaite évidemment en connaître plus et j'ai même la propension à vouloir qu'on s'implique davantage, mais là on se fait dire: Regarde, toi, ton mandat, c'est ça. Et on va le faire, soyez assurés, avec beaucoup de diligence et on va s'assurer que, nous, notre part de responsabilité soit menée à bon terme.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le député de Charlesbourg.

M. Mercier: Merci, M. le Président. Alors, je suis fort heureux d'entendre la ministre et également avoir des propos enrobés et drapés d'émotion comme elle le fait si bien, et elle est tout aussi passionnée du tourisme que je peux l'être. Mais elle parlait tout à l'heure de 1967. Effectivement, 1967 a été une année marquante pour le Québec et notamment au niveau des naissances, dont moi-même. Et je suis persuadé que pour les fêtes de 2008 il y aura de belles naissances également. Compte tenu du contexte démographique en plus du Québec, hein, ce serait peut-être important pour 2008.

Peut-être en conclusion, M. le Président, un simple commentaire. Je vous dirais que je parlais tout à l'heure du site Internet, et il fait déjà boule de neige parce que je me suis permis d'envoyer... Vous savez, sur les sites Internet, souvent on a un petit icône qui dit: Envoyer le lien à un ami ou une amie, et ça fait déjà boule de neige parce que je l'ai envoyé un peu partout en Europe et en Amérique latine, chez des amis personnels, et déjà j'ai un retour, un feed-back, pardonnez-moi l'expression anglaise. Mais j'ai déjà un bon feed-back, et ces gens-là seront ici soit cet été, la plupart, ou en 2008.

Alors, je dois vous avouer que c'est probablement parce que je leur ai envoyé l'hyperlien, mais, plus que ça, je pense que c'est la facture même du site et tout l'accueil que le Québec est digne de proposer. Et ça, je suis persuadé que, plus que boule de neige, là, on aura des grands shows et beaucoup de Latino-Américains, d'Européens qui pourront nous faire partager également leur expérience personnelle mais également faire partager, dans leur propre pays, l'expérience du Québec.

Merci, M. le Président. Je passe la parole à un autre intervenant qui brûle d'envie de parler de sa région.

● (11 h 50) ●

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, pas d'intervention de la part de la ministre. Oui, M. le député Roberval.

Objectifs de la délégation du ministère lors de la mission en Chine

M. Blackburn: Merci, M. le Président. Merci, cher collègue, de me céder la parole aussi amicalement. Et j'aimerais saluer d'ailleurs, M. le Président, la ministre et notre collègue de Taschereau, la ministre du Tourisme, que j'ai le privilège de pouvoir côtoyer régulièrement, compte tenu que nous sommes de la même région. Et, oui, effectivement 1967 a été une année extrêmement importante dans l'histoire du Québec. D'ailleurs, pour ce que je me rappelle de l'Expo, j'ai été conçu en 1967. Donc, comme mon collègue, on va avoir l'occasion, en 2008, de vivre une expérience extraordinaire.

Et j'aimerais bien sûr avoir la chance de parler un peu de ce qui se passe sur notre territoire, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et à quel point l'industrie... l'industrie touristique, pardon, est importante pour le développement économique. D'ailleurs, année après année, on est à même de constater qu'on arrive à développer des nouveaux équipements, des nouvelles infrastructures pour permettre d'attirer toujours une nouvelle clientèle qui, on le souhaite, revient année après année. Et, je dirais, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce qu'on voyait depuis plusieurs années, c'était une tendance bien sûr avec du tourisme européen qui était très, très, très friand de nos espaces, de nos équipements, de notre région, de la température, du climat, parce que, vous savez, on a un microclimat au Lac-Saint-Jean, compte tenu de la grande mer intérieure que nous avons. Mais on constate aussi qu'il y a des nouveaux marchés extrêmement intéressants qui peuvent être promoteurs.

D'ailleurs, il y a deux façons de voir l'Asie, la Chine. Pour ceux et celles qui peuvent être inquiets de ces gens-là, qu'ils puissent émerger dans des nouveaux secteurs et, par la même occasion, causer un tort à notre économie, moi, je suis plutôt de ceux qui voient, en ces gens-là, un nouveau marché qui s'ouvre, qui peut profiter au Québec, qui peut profiter aux entreprises du Québec compte tenu de l'importance du nombre de clientèles potentielles avec ces nouveaux marchés. Donc, je sais qu'il y a eu, M. le Président, à l'automne dernier, une mission économique qui a été tenue, en Chine, par le premier ministre du Québec et je sais également qu'il y avait des gens du ministère du Tourisme qui étaient présents lors de cette mission économique. Et j'aimerais savoir, de la part de la ministre, sur le plan touristique, quels ont été les objectifs justement de cette délégation. Et comment peut-on arriver à calculer les retombées économiques d'une telle mission pour les années futures pour le Québec?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, merci. D'abord, si effectivement 1967 a été une grande année parce que deux de nos collègues ont vu le jour ou ont été conçus cette année-là, je dois vous dire que mes deux sous-ministres, Mme Pagé et Mme Chassé, étaient hôtesses sur l'île Notre-Dame, pendant Expo 67. Alors donc, en 2008, vous...

Une voix: ...

Mme Gauthier: ...vous voyez le suivi, la suite des idées de mes sous-ministres, elles seront présentes. Elles étaient là en 1967 et seront là en 2008.

Pour revenir à la question de mon collègue de Roberval, je vous dirais que, la mission en Chine, l'objectif de notre mission à nous, c'était de donner une vision d'avenir en termes de développement de nouvelles clientèles, une clientèle émergente qui est les gens en provenance de la Chine. On veut surtout éviter l'erreur du passé — et je ne condamne personne, là — concernant la clientèle touristique qui venait du Japon. On le sait, quand ils viennent au Canada, ils viennent sur la côte Ouest canadienne, et ça ne fait pas très longtemps qu'ils dépassent les Rocheuses pour s'en venir dans l'Est du Canada. Et, nous, ce qu'on souhaitait évidemment, c'est dès à présent — ce n'est pas pour demain, là, je pense, qu'on aura des résultats concrets, là, probants, là, de notre mission en Chine — mais ce qu'on souhaitait évidemment, c'est prendre une longueur d'avance et s'inscrire, d'ores et déjà, pour attirer cette clientèle sur le territoire du Québec.

Et évidemment ce qu'on souhaite faire, évidemment c'est de savoir qu'est-ce qui attire, qu'est-ce qui ferait qu'un Chinois, peu importe où il se trouve en Chine, soit intéressé à venir au Québec. Est-ce que notre stratégie marketing qui... On connaît bien le marché européen. On connaît bien le marché américain. On connaît le marché mexicain. On connaît le marché sud-américain. Mais, au niveau asiatique, comment on va se positionner et comment on va établir notre stratégie pour les attirer chez nous?

Et d'ailleurs, à cette mission, ma sous-ministre accompagnait le premier ministre pour prendre le pouls, si je peux me permettre cette expression, de la clientèle. À cette mission aussi, le volet touristique était représenté par des grandes entreprises; il y avait Air Canada, Jonview, le Groupe Le Massif, il y avait l'Office du tourisme et des congrès de... Québec, pardon, Tourisme Montréal, Transat... Air Transat, pardon, et Via Rail Canada qui étaient là. Alors, ces personnes qui accompagnaient Mme Pagé évidemment, qui ont une expertise extraordinaire, soit dit en passant, parce que c'est leur façon, ils ont développé l'industrie touristique au Québec, alors ils sont les principaux acteurs qui vont nous conseiller sur la façon, comment on peut faire en sorte de faire venir ce monde-là chez nous, et non pas juste sur l'Ouest canadien. Et c'est pour ça qu'eux, ils étaient avec nous à cette mission.

La mission, du 23 ou 24 septembre, ça se passait plutôt à... la mission était principalement concentrée à Beijing, les 23 et 24 septembre; à Shanghai, les 26 et 27 septembre; et les activités, dans chacune des deux villes, comprenaient un séminaire d'information et de formation à l'intention des grossistes et agences de voyage, un déjeuner média à l'intention du journalisme écrit, électronique ou de la télévision, ainsi que des tables rondes réunies autour de deux ou trois des plus importants voyageurs de Chine. Des entrevues individuelles aussi ont été accordées avec les médias locaux, et aussi on a organisé des visites pour Mme Pagé, M. Lapointe, le président du conseil d'administration de la Commission canadienne du tourisme, des visites particulières spécialisées. Mme Pagé d'ailleurs a rencontré son homologue du gouvernement provincial de Shandong pour discuter de la possibilité d'échange entre les deux paliers de gouvernement relevant de ce secteur.

Je comprends et vous comprenez, M. le Président, qu'on est au début d'une stratégie, d'une action, mais on est très conscients, au Québec, qu'on doit se positionner,

d'ores et déjà, pour aller chercher notre épingle du jeu dans cette nouvelle clientèle qui est émergente. On a fait la mission Chine. Il y a la mission des Indes aussi, qui nous interpellent beaucoup.

Alors, ces marchés-là sont des marchés qui sont porteurs, qui sont structurants aussi pour notre industrie, et ce sont des résultats que nous allons voir dans quelques années, on en est très, très conscients. Mais, si on ne se positionne pas immédiatement, bien je pense qu'on va manquer encore une fois le bateau. Et je vous dirais même — et cela, ça ne faisait pas partie de la mission tourisme; mais je vous dirais même — que j'ai pu parler de la mission tourisme parce qu'à la mission en Chine — ils accompagnaient M. le premier ministre — il y avait aussi le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi qui accompagnait notre premier ministre dans cette mission en Chine, parce qu'on le sait, l'Université du Québec à Chicoutimi est une université qui déploie beaucoup en Chine présentement. Et nos liens avec le recteur de l'Université du Québec sont assez proches, là, vous en conviendrez avec moi, alors on a convenu aussi de voir comment on pourrait faire en sorte que les professeurs, nos professeurs à nous, qui vont enseigner dans des écoles satellites de l'Université du Québec en Chine pourraient faire en sorte de voir, de nous aider sur la façon dont on pourra vendre la destination Québec à la population chinoise.

Et tout ça se met en branle, et on souhaite évidemment avoir des résultats. Mais ce n'est pas pour demain, là.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre.

Mme Gauthier: Si vous permettez, M. le Président, peut-être pour le bénéfice de mes collègues...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Allez-y.

Mme Gauthier: ... — oui — juste pour vous dire, suite à cela, nous, on va recevoir une délégation en juillet qui fait suite à la mission en Chine du début de l'automne. Alors, c'est un dossier que l'on suit, c'est un dossier de longue haleine, mais je suis persuadée qu'on va arriver avec des bons résultats pour le Québec.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau.

État d'avancement des pourparlers sur l'avenir du Stade olympique

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, j'aimerais aborder le dossier du Stade olympique et de la RIO.

Alors, selon la loi sur les installations olympiques, la ville de Montréal deviendra propriétaire du stade en 2006, une fois la dette olympique acquittée. Or, tout le monde le sait maintenant, la ville de Montréal ne veut pas du stade. Le gouvernement a mis sur pied un comité ministériel au cours de l'été 2004. Le rapport de ce comité ainsi que la décision de la ministre du Tourisme devaient être rendus publics au printemps 2005 — j'ai bien dit 2005 — c'est-à-dire il y a un an. Or, on ne connaît toujours pas les intentions du gouvernement à cet égard, et il y a plusieurs questions qui restent sans réponse.

Dans les renseignements particuliers, les réponses aux demandes de l'opposition officielle, à la question 38, on nous répond que la dernière rencontre du comité interministériel s'est tenue en février 2004 et qu'elle était sous l'égide du MDERR à l'époque, qui était un autre ministère. Or, ça ne peut pas être la réponse, cette réponse-là ne tient pas debout.

Je vais vous expliquer en tout cas de mon point de vue, pourquoi. C'est que le comité interministériel piloté par le ministère du Tourisme a été annoncé par l'actuelle ministre des Affaires municipales à l'été 2004. Or, on nous réfère à février 2004 dans un autre ministère, mais la ministre est supposée être à la tête d'un comité interministériel depuis l'été 2004, et on n'a rien, rien sur ce comité. Il y a sûrement une erreur, il y a sûrement une omission, là, dans les réponses aux crédits, parce que ce serait assez étonnant que, pendant que la ministre a mis sur pied un comité interministériel pour un quai dans le Saguenay, qui est important dans sa région, il n'y ait pas eu de comité interministériel sur l'avenir du Stade olympique. Ça ne se peut pas, on tomberait, là, dans monde complètement fou.

Alors, est-ce qu'on doit conclure de la réponse... c'est pour ça que je veux dire que ça ne se peut pas, la réponse, là, qu'il n'y a jamais eu de rencontre du comité, que le comité n'a jamais existé et qu'il n'y aurait jamais eu et qu'il n'y aura jamais de rapport. Ça fait un an qu'on est supposé avoir ce rapport, ce qui voudrait dire aussi que l'avenir du Stade olympique n'intéresse pas le gouvernement. Alors donc, la question que ça sous-tend, parce que ça ne se peut pas qu'il n'y ait pas eu de comité, là, puis qu'il n'y a pas eu de rencontre — puis je veux des réponses à ça: Mais que va faire le gouvernement avec le Stade olympique? Et va-t-il le céder à la ville de Montréal, qui n'en veut pas? C'est ça, la vraie question.

● (12 heures) ●

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Je dirais, d'entrée de jeu, puis je le dis amicalement, quand on parle du Stade olympique, je pense qu'on se trompe, hein? Je veux dire, on doit parler des installations olympiques, mais qu'est-ce que ça regroupe, les installations olympiques? Il y a évidemment un stade qui a 55 000 places, il y a un centre sportif, il y a la tour de Montréal, il y a une piste de 400 m, il y a des stationnements, il y a une centrale thermique. C'est des installations qui dépassent le milliard de dollars en termes de coûts. C'est gros, les installations olympiques.

Juste pour ne pas que je l'oublie, il faut dire effectivement qu'il y a une erreur, vous auriez dû lire «2005» au lieu de «2004». Je vais vous donner les dates de rencontres. Les rencontres qui étaient à l'époque sous l'égide du ministère du Développement économique et des Régions, il avait formé un comité interministériel, le 23 juin 2004 était la première rencontre du groupe de travail. Il y a eu une deuxième rencontre en septembre 2004; octobre 2004; novembre 2004; décembre 2004. Et, le 3 février 2005, il y a eu un rapport, elle a eu lieu, la dernière rencontre, et il y a un rapport d'étape qui a été déposé puis qui est disponible, je pense, qui est daté du 31 mars 2005, qui est rendu disponible. En tout cas, si vous n'en avez pas de copie, ça me fera un grand plaisir de vous en transmettre une copie. Il est daté de mars 2005.

Dans le comité interministériel, M. le Président, ce qu'il faut voir aussi... Si vous permettez, je pourrais, avec votre permission, je pourrais déposer le rapport interministériel du 31 mars 2005.

Une voix: J'ai la question 38.

Document déposé

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui, juste un instant. On pourrait accepter le dépôt. Considérez le document comme déposé. Oui, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: ...la question 38. Si la ministre a d'autres réponses que des réponses que j'ai à la question 38, j'aimerais qu'elles me soient fournies par écrit et qu'elles soient complètes. Parce qu'on a fait des questions, on la demandait, là, la copie du rapport, le nombre de rencontres tenues, la date, la liste des personnes présentes, les ordres du jour, les procès-verbaux. Je vous comprends, là, Mme la ministre, vous n'avez pas eu l'information. Bien, je ne l'ai pas eue, je ne l'ai pas eue. Puis ce n'est pas ça qu'on m'a répondu au ministère, dans l'étude des crédits.

Mme Gauthier: Je ne veux pas prendre la défense de la fonction publique. Simplement, ce que je comprends de la question, on parle de rapport final. Nous, on vous dépose un rapport d'étape. Il n'y a pas de rapport final. Si on s'en tient à la lettre évidemment, la réponse est exacte. Cependant, je peux vous dire que sincèrement les rencontres, depuis 2004, il y en a eu, et je comprends mal la réponse qui vous a été donnée. Le problème qu'on a eu au ministère, on va se le dire bien franchement, c'est qu'à quelque part, quand on a formé le ministère du Tourisme, il y a beaucoup de choses qui étaient au ministère du Développement économique. Alors, on est toujours à aller chercher nos affaires dans des boîtes.

Mais ce que je peux vous dire exactement, c'est qu'effectivement il y a eu un comité qui était formé de Kathleen Carrière, directrice des sociétés d'État du MDERR; il y avait M. Nepveu, Jean-Pierre, conseiller spécial à la Direction des sociétés d'État, du même ministère; il y avait Mélanie Dubé, agente de recherche de la Direction des sociétés d'État, du même ministère; Claude Michaud, agent de recherche, qui est maintenant au ministère du Tourisme; il y avait René Morency évidemment, le directeur général de la RIO; Gaëtan Desrosiers, vice-président; Monique Gagnon... Monique Gougeon, pardon, adjointe au ministère des Affaires municipales, Sport et Loisirs, à l'époque; Claude Pelletier, directeur des Sports; Jean-Michel Dorais, au ministère Faune du Québec; et Robert MacKay, Direction des partenariats.

Alors, ces gens-là formaient le comité. Ils ont eu des rencontres. Je vous les répète: le 23 juin, le 8 septembre, le 7 octobre, le 4 novembre, le 2 décembre, le 3 février. Et, le 31 mars, ils ont déposé un rapport d'étape.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Mme Maltais: ...simplement que, moi, je veux ça par écrit. J'aimerais ça que ce soit déposé à la commission, c'est-à-dire que la réponse que vous nous lisez soit déposée

à la commission, ainsi que les réponses au reste des choses, les procès-verbaux, les ordres du jour, pour qu'on ait une véritable réponse. Même si la ministre me le lit actuellement, ça ne me donne pas grand-chose. Je comprends, là, mais que ce soit la réponse à toute la question.

L'autre chose, c'est: Qu'est-ce qui arrive avec le Stade olympique? Est-ce que qu'il s'en va à la ville de Montréal ou pas?

Mme Gauthier: ...je veux dire, la feuille que je suis en train de lire, et je vous le dis, là, c'est écrit: «La dernière rencontre s'est tenue en février 2004.» Et on me donne les rencontres, puis ça se termine en février 2005. Je comprends que c'est une erreur de frappe, là. Je comprends ça, là.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Ça va. Allez-y, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Bien, M. le Président, alors ça veut dire...

Mme Gauthier: Souhaiteriez-vous que je la dépose?

Mme Maltais: Je vous le demande, oui, tout à fait. Mais je ne veux pas seulement ça, je veux la réponse à la question. Parce que c'est incroyable qu'on m'ait répondu, même si c'est 2005: «La dernière rencontre du groupe de travail interministériel, sous l'égide du MDEIE, s'est tenue en février 2005.» Il y avait un rapport d'étape. Normalement, par souci de transparence, on dépose le rapport d'étape, on l'indique, on écrit. Non, non, là, la réponse ne tenait pas, là. Ça n'a pas de bon sens. J'aime mieux votre réponse qui me dit vraiment ce qui se passe. Maintenant, je m'attends à l'avoir par écrit et à avoir la réponse à l'entièreté de la question, s'il vous plaît, parce que ce n'est pas seulement des dates qu'on voulait, là.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: ...M. le Président, alors on va la déposer, et vous allez constater effectivement, concernant la dernière rencontre, qu'il y a une erreur de frappe: on devrait lire février «2005» au lieu de «2004». Vous avez les dates des rencontres, les gens qui formaient le comité et qu'il y a un rapport d'étape que je vous ai déposé, qui n'est pas un rapport final. Peut-être que ça a porté à confusion, la question qui a été posée, par rapport aux gens qui ont répondu à votre question.

Je veux rassurer les membres de cette commission et surtout la députée de Taschereau à l'effet que ce n'est certainement pas de la mauvaise foi de la part de la fonction publique si la réponse est arrivée de cette façon-là, et ce n'est sûrement pas nous qui sommes intervenus pour vous donner une réponse qui ne serait pas exacte, Mme la députée. Ça, je veux que vous en soyez assurée.

Mme Maltais: ...M. le Président, je comprends tout à fait et je comprends que le ministère a bougé, s'est déménagé, s'est replacé, que vous refouillez dans les dossiers, mais j'apprécie, là, l'opération de transparence qu'on est en train de faire. C'est ce que les gens s'attendent,

c'est très bien. Je m'attends à voir le dépôt. Mais évidemment on demandait aussi les ordres du jour et les procès-verbaux. Alors, si on peut les avoir. J'aimerais savoir si on peut les avoir.

Mais l'autre chose, c'est: Où en est rendu le gouvernement? Parce qu'on me dit que la dernière rencontre s'est tenue en février 2005, mais ça, ça fait quand même un an. Et c'est en 2006 qu'il doit y avoir décision, et on est en 2006. Alors, tout le monde, on vous a déjà posé la question ici, en période de questions: Que va-t-il se passer? Est-ce que le stade, est-ce que les installations olympiques, si vous le désirez, si vous voulez spécifier, vont être cédés à la ville de Montréal, qui n'en veut pas?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

• (12 h 10) •

Mme Gauthier: Bien, en fait, ce qu'il faut comprendre de la réponse de la ville de Montréal, c'est qu'ils ne souhaitent pas un transfert pur et simple, bête, là, des installations olympiques. C'est ce que j'ai compris de la lettre qui a été adressée à ma prédécesseure par le maire de Montréal en novembre 2004, je pense.

Enfin, bref, je veux juste rappeler, pour le bénéfice des membres de la commission, l'article 23 de la loi. Je pense qu'il faut que je le rappelle, parce que ce n'est pas une cession, carrée comme ça. Je vais juste vous lire l'alinéa 2° qui nous concerne: «Dès que, de l'avis du gouvernement, ont été remboursés les prêts et les avances faits par le ministère des Finances et qu'ont été remboursés les emprunts et exécutées les obligations de la régie garantis par le ministre des Finances, la propriété des installations olympiques revient à la Ville de Montréal et l'article 17 s'applique en y faisant les changements nécessaires, notamment en y remplaçant les mots "à la demande de la régie", par les mots "à la demande du comité exécutif de la Ville de Montréal".»

Ce que je veux vous dire, c'est qu'à l'expiration, ce que je souhaite... Ce que je veux vous dire, c'est que, lorsqu'il y aura un remboursement complet de la dette en capital et intérêts, ce n'est pas automatique, le transfert. Il y a évidemment une négociation qui se fait, comment on le fait, et ça, on est en train de travailler sur ce dossier-là. Et vous comprendrez sincèrement que ce n'est pas aujourd'hui qu'on va vous donner le résultat des négociations, on ne le fera pas ici. On ne divulguera pas les négociations. Cependant, on agit comme gouvernement et on parle avec nos partenaires qui sont la ville de Montréal aussi. Ma collègue la ministre de la Culture, qui est aussi responsable de la région de Montréal, est très partie prenante à ce dossier parce que la négociation concernant l'ensemble des installations olympiques avec les autorités de la ville de Montréal s'intègre à l'intérieur d'une plus large discussion, et c'est dans ce sens-là que notre dossier se positionne.

Mais, juste vous dire, en attendant, on n'a pas rien fait quand même, on a quand même donné une plus-value à nos installations olympiques. D'abord, on a donné, comme gouvernement, une autorisation de principe à reconstruire le toit du Stade olympique. Et, pour moi, s'il y a une chose à laquelle je suis certaine, c'est que, si on souhaite évidemment assurer une vitalité économique au Stade olympique, parce que, là, on parle juste du Stade olympique, ça passera nécessairement par lui donner un

nouveau toit. Parce qu'au moment où on se parle, avec la déchirure de la toile olympique qui s'est faite en décembre 1999, bien je vous dirais que la Régie des installations olympiques a dû, pendant une grande période de temps, voir son occupation diminuer parce qu'il y a une décision de la CSST qui nous disait que, suite à la déchirure du toit, on ne peut pas évidemment occuper le Stade olympique à partir du 1er novembre jusqu'à la fin d'avril de l'année suivante, à cause d'une question de sécurité.

Alors, dans mon livre à moi, je pense que ça, c'est partagé par tout le monde qui a travaillé sur ce dossier-là. Il faudra évidemment doter le Stade olympique d'un toit. Mais, comme je vous disais tantôt, le dossier, ce n'est pas le dossier du Stade olympique, ce sont les installations olympiques. Et, suite aux jeux FINA, aussi on a posé une action comme gouvernement: avec la ville de Montréal, on a conforté effectivement la vocation sportive de nos installations avec l'acquisition des bassins olympiques, les bassins de nage pour conforter une vocation sportive aux installations olympiques. On est en train de voir. Et ce que j'ai compris aussi de ce dossier, c'est qu'à quelque part il fallait se doter d'une vision d'ensemble. Il y a les installations olympiques, mais, dans tout le quadrilatère Hochelaga-Maisonneuve, il y a beaucoup d'équipements qui appartiennent à la ville de Montréal. Et, nous, le gouvernement du Québec, on est propriétaire d'installations olympiques.

Alors, si on veut vraiment faire en sorte que le développement d'Hochelaga-Maisonneuve... et je vous dirais que je ne suis pas, moi, responsable de l'aménagement du territoire dans le secteur, mais je vois bien qu'il faut que les deux autorités — je parle, municipale et gouvernementale — se parlent et aient une vision concertée de ce développement.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Déménagement du Planétarium de Montréal

Mme Maltais: Alors, une dernière petite question, puisqu'on parle des installations olympiques. Sachant aussi que normalement le dernier paiement venait à échéance en juin ou juillet 2006 — donc, c'est l'information qu'on avait — s'il y avait d'autres échéances, on pourra peut-être nous les transmettre à la commission. Mais c'est l'information que j'avais, c'est pour ça que j'étais, comme beaucoup de monde, inquiète.

Vous parlez d'installations olympiques. Effectivement, il y a le Planétarium, qui rêve aussi de déménager dans ce secteur-là pour que ça devienne une espèce de pôle pour Montréal extrêmement intéressant, un pôle scientifique et touristique. Il est question donc d'un centre de foires, il y a le stade qui est là, il y a l'annonce effectivement du centre d'excellence, il y a le Jardin botanique, l'Insectarium. Il y en a d'autres, mais il y a tout un pôle qui peut s'installer, qui est extrêmement important pour l'est de Montréal. Ce qu'on me dit sur le déménagement du Planétarium, c'est qu'il y a une compagnie privée qui serait engagée, que Montréal serait engagée mais que le Québec serait réticent puis qu'il y aurait une condition, c'est qu'à condition que le fédéral mette des sous. C'est l'information que j'ai.

J'aimerais ça entendre la ministre sur l'engagement du Québec vis-à-vis le déménagement du Planétarium.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Je vous dirais aussi — oui, je vais répondre à votre question; mais je vous dirais aussi — que vous avez omis la piste du 400 m, vous le voyez, et là il y a un projet qui est intéressant avec la famille Saputo, c'est de faire un stade de soccer sur cet emplacement. Et je pense que ce serait porteur évidemment pour tout le quadrilatère aussi. Alors, nous, on a démontré, et je pense que c'est public maintenant, notre ouverture pour faire en sorte que ce dossier-là puisse se réaliser.

Concernant le remboursement de la dette, je vous dirais que c'est plus compliqué que cela. C'est géré par le ministère des Finances. Et, moi, l'information la plus récente que j'ai, et elle date d'hier, c'est que le remboursement total de la dette ne sera pas avant l'automne 2006, alors avant l'automne 2006 — le remboursement de la dette. Les meilleures dates que j'ai, c'est l'automne 2006, et ça, c'est une information d'hier que j'ai.

Par ailleurs, concernant le déménagement du Planétarium, moi, je vous dirais que j'ai effectivement vu qu'il y a une entreprise privée, la compagnie Alcan, pour ne pas la nommer, qui est intéressée, qui est partenaire là-dedans. J'ai aussi vu une lettre d'engagement de la part de notre gouvernement, de collègues, le ministre du Développement économique à l'époque et ma collègue prédécesseure, que le gouvernement du Québec effectivement serait partie pour ce dossier-là. Et je veux aussi vous dire que c'est un dossier qui est porté par mon collègue le ministre du Développement économique. C'est un dossier sur lequel on a discuté. Ce n'est pas moi qui mène le dossier. C'est évidemment la ville de Montréal qui mène le dossier. Mais je n'ai pas de raison de croire que ça ne se réalisera pas.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée.

Budgets consacrés à la promotion du tourisme

Mme Maltais: Merci. J'espère que ça se réalisera effectivement, parce que ça fait vraiment un pôle extraordinairement intéressant pour l'île de Montréal. Ce lien sciences et tourisme qu'on retrouvait au Jardin zoologique du Québec est toujours extrêmement intéressant et porteur.

Promotion. Nous savons tous l'importance qu'il faut accorder à la promotion pour l'industrie du tourisme, hein, les campagnes promotionnelles, vous l'avez dit, sont d'une grande importance. Or, je veux parler des budgets de la promotion. Les sommes investies par le ministère me semblent en décroissance continue. Mais, pour le savoir, j'avoue que, là, j'ai été obligée de fouiller, parce que ce n'est pas évident quand on lit les livres des crédits. Alors, j'ai le rapport annuel de gestion du ministère du Tourisme 2004-2005 qui m'a permis, avec aussi les informations qu'on avait parce que, quand on était au pouvoir, on avait certaines informations — de faire une suite. C'est là-dedans, hein? Je pense qu'on n'a pas le total à la fin, là. Les autres années, on avait le total. Là, on n'a pas le total. Je peux comprendre pourquoi on n'a pas le total, ça semble diminuer constamment.

Sous notre gouverne, en 2001, il y avait 22,6 millions pour la promotion du tourisme; en 2002, 29,6 millions.

Donc, c'était un budget en croissance, toujours selon les rapports annuels. En 2003, les budgets ont commencé à plonger, 18,6 millions. Je dis «plonger» parce qu'une diminution aussi drastique de 29,6 à 18,6, c'est beaucoup; en 2004, 14,6 millions; et, en 2005, 12,9 millions. Alors, ça fait une descente assez radicale des budgets accordés à la promotion. J'aimerais que la ministre me confirme ces chiffres et qu'elle donne des explications d'abord sur la descente parce que ça a affecté, entre autres, le budget de promotion intra-Québec, hein, c'est là qu'il y a eu des grosses, grosses, grosses descentes. Et le tourisme intra-Québec, entre autres, est important.

Donc, est-ce qu'elle me confirme ces chiffres puis est-ce qu'elle peut me dire quel sera le montant pour 2006?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la ministre.

• (12 h 20) •

Mme Gauthier: M. le Président, il faut voir qu'effectivement, pour 2001-2002, il y a eu un effort considérable qui a été fait en termes de promotion.

On se rappellera, M. le Président, qu'en 2001 est arrivé un événement majeur dans le monde, les événements du 11 septembre, et qui a fragilisé de façon importante l'industrie touristique. L'industrie touristique est une industrie qui est tributaire évidemment d'événements extérieurs à elle. Et je pense que le gouvernement du Québec à l'époque, et je dois le dire, et je l'admets volontiers, avait comme injecté de façon massive de l'argent pour soutenir cette industrie-là eu égard au fait qu'on connaissait des difficultés particulières. Mais ce n'étaient pas des chiffres qui étaient récurrents année après année, il faut bien le dire.

Je vous dirais aussi, M. le Président, comme je le disais dans mes notes d'ouverture, dans mes propos d'ouverture, c'est que le marché... Dans l'industrie touristique, nous faisons face de plus en plus, M. le Président, de plus en plus, nous faisons face à une compétition qui est féroce. Il y a des pays en émergence qui sont très agressifs pour aller capter leur part du marché en termes d'offre touristique, et, nous, ça nous a amenés, et c'est que je disais en tout début, ça nous a amenés avec nos partenaires à revoir nos façons de faire, à consolider nos façons de faire et à mieux cibler la clientèle que nous souhaitons avoir sur le territoire.

Tantôt, je vous disais qu'on voit le marché américain. On sait qu'on fait face à une situation qui s'en vient difficile. On sait que le taux de change entre le dollar canadien, le dollar américain... la valeur du dollar canadien augmente. On le sait, avec la politique du gouvernement du M. Bush, qui veut imposer le passeport, ça aura des conséquences sur le tourisme américain. On sait aussi que pour le tourisme la hausse du prix de l'essence est un facteur. Alors, tout ça, ce n'est pas des choses que nous ignorons. On sait que c'est là, que c'est en perspective. Alors, comment on fait pour, malgré tout ça, contrer ces effets-là puis aller chercher notre part touristique? Et ce que je vous disais dans mes propos d'ouverture, c'est qu'avec nos partenaires on a ciblé les clientèles et visé les marchés pour lesquels on pense effectivement avoir des résultats probants en termes de recettes touristiques.

Or, pour le marché américain, on a mis, avec nos partenaires... Pour la campagne été, juste pour la campagne été 2005... 2006-2007, pardon, c'est plus de 5 millions de dollars qu'on a mis pour faire la promotion

du Québec aux États-Unis, en France et en Ontario. La promotion intra-Québec, M. le Président, et ça, ma collègue en conviendra avec moi, nous pensons avec nos partenaires que c'est davantage la responsabilité de nos ATR de faire la promotion des régions respectives. Moi, comme ministre du Tourisme, je me verrais mal favoriser une région au détriment d'une autre. Je ne suis pas certaine que ce serait bien vu. Et vous vous douterez que, si c'était le cas, je ne suis pas certaine que les gens aimeraient beaucoup ça que je mette de l'argent... Saguenay—Lac-Saint-Jean par opposition à une autre région.

C'est pour ça d'ailleurs que par le passé les gouvernements ont donné aux ATR un outil qui leur permet de combler, qui leur permet de faire leur promotion intra-Québec. Et un des rôles de nos ATR, c'est de faire la promotion de leur région à l'intérieur du Québec. Et la taxe d'hébergement sert en grosse partie, M. le Président, pour faire la promotion de leur région. Et il y a des régions qui, pardonnez-moi l'anglicisme, là, mais qui scorent très bien. Il y a des régions qui ont eu des campagnes de promotion juste — je me rappelle, j'ai des visions pour 2005 — extraordinaires. Je ne veux pas les nommer pour ne pas être accusée de chauvinisme, mais il y a des régions qui ont très, très, très bien performé et qui ont vu leur clientèle touristique accroître de façon extraordinaire. Et c'est le rôle de nos ATR de faire la promotion de leur région à travers le Québec.

Cela étant, je le disais tantôt, nous, ce qu'on fait à l'intérieur du Québec, c'est qu'on continue de supporter évidemment Kéroul, Kéroul, soit dit en passant, qui est un organisme — je pense que, quand j'en parlais, ma collègue hochait la tête, avait l'air de le connaître — Kéroul qui est un organisme qui voit à faire en sorte que la clientèle du Québec, les gens à mobilité réduite puissent faire du tourisme et puissent faire des visites culturelles à travers le Québec. C'est Kéroul qui s'occupe de ça. Et d'ailleurs j'en profite pour faire mon petit message publicitaire: c'est que cette année l'activité de financement de Kéroul a eu lieu au Saguenay—Lac-Saint-Jean, et nous avons doublé presque l'objectif de financement que nous nous étions fixé et on a battu la région de Québec qui, elle, tenait cette activité de financement l'année passée. Alors, on a sauvé l'honneur dans la région.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: J'apprécie la grande lancée de la ministre sur l'importance du tourisme au Québec et sur les régions, mais ce que je comprends, c'est qu'elle confirme qu'il y a une baisse. On est rendu sur... de promotion. Mettons que j'oublie les années d'après-chute du World Trade Center, après 2001-2002. Des années sous ce gouvernement actuel, 18,6 qui a donné 14,6; en 2005, on était rendu à 12,9. Donc, la ministre fait une campagne de l'ordre habituel. 5,3 millions, on était 5,2, on est dans le même ordre, là. Malgré la menace des passeports, malgré la remontée du dollar canadien, il n'y a pas d'effort supplémentaire, et on ne fait pas de campagne nationale, campagne intra-Québec, nationale. Puis les fonds pour la promotion diminuent, diminuent, diminuent. Alors, pour moi, je trouve ça inquiétant.

Il y a le prix de l'essence aussi, il y a un collègue qui a soulevé ça, le prix de l'essence qui fait que les gens...

Quel sera l'impact du prix de l'essence? Est-ce qu'ils vont avoir tendance à rester chez eux? Moi, ça m'inquiète. En tout cas, je voulais passer ces quelques commentaires vu que le temps achève, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui, très rapidement, Mme la ministre.

Mme Gauthier: ...M. le Président, c'est qu'à quelque part je pense que j'ai été mal comprise de l'autre côté. Ce que je dis, c'est qu'il faut cibler nos interventions.

Quand on parlait effectivement du taux de change, nous, ce qu'on a fait, c'est qu'on a augmenté notre promotion touristique. Ce que je vous ai dit, là, c'est qu'à quelque part il faut être plus performants et, de façon plus raffinée, viser la clientèle qu'on souhaite évidemment avoir. Mon travail comme ministre du Tourisme, avec mes gens et avec nos partenaires, la promotion à l'extérieur du Québec, c'est notre travail. Avec nos partenaires, on a convenu effectivement que, le marché américain, on souhaite évidemment le faire augmenter. Ce marché-là, la clientèle que nous visons, la clientèle américaine que nous visons, c'est la famille, les gens qui ont 35 ans et plus, qui ont des revenus familiaux de 125 000 \$ et plus, donc pas beaucoup touchés financièrement, pécuniairement par le taux de change, pas beaucoup touchés effectivement par l'obligation d'avoir un passeport. Ces gens-là vont continuer à venir.

Et, avec nos partenaires, quand on disait qu'avec Tourisme Montréal on a mis de l'argent ensemble, ce qu'on souhaite évidemment, c'est de rendre plus performantes les actions. La campagne intra-Québec, c'est une campagne que nos ATR font très bien, M. le Président, et ça, on leur laisse, et ils le font très bien. Et, nous, ce qu'on fait, c'est faire en sorte effectivement de supporter, entre autres, Kéroul pour vendre la route AccessiB.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre.

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): C'est tout le temps que nous avons. Vous y reviendrez peut-être à la période de remerciements, parce que je ne veux surtout pas...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Bien, s'il nous reste du temps, oui, ça me fera plaisir de vous l'accorder, compte tenu du fait que je ne veux pas être obligé de continuer les heures, là, pour l'allocation des crédits.

Adoption des crédits

Donc, les trois heures allouées à l'étude des crédits relevant du ministère du Tourisme étant presque écoulées, nous en sommes maintenant à l'étape de mise aux voix. Le programme 1, Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Mme Maltais: Sur division.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): ...crédits budgétaires relevant du ministère du Tourisme pour l'année 2006-2007 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Mme Maltais: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Sur division. Je dépose aussi donc l'ensemble des réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant les crédits relevant du ministre du Tourisme.

Remarques finales

Il y aura donc une période de remerciements, et je vais inviter immédiatement la ministre en période de remerciements. Mme la ministre.

Mme Françoise Gauthier

Mme Gauthier: M. le Président, d'abord vous remercier pour la façon dont ces travaux ont été menés, remercier aussi ma collègue la députée de Taschereau pour les questions et mes collègues députés ministériels évidemment pour leur intérêt pour l'industrie touristique.

Je le dis et je le pense sincèrement, c'est une industrie qui a besoin d'être mise en valeur, M. le Président, mise en valeur et tant par les décideurs gouvernementaux mais par ailleurs par tout le monde financier. C'est une industrie qui est importante pour le développement économique de nos régions. Partout sur le territoire du Québec, M. le Président, on est à un carrefour de notre portefeuille de développement économique, dans ma région, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, entre autres, d'autres régions. Et l'industrie touristique est une industrie qui peut prendre une place importante. Et ça, il faut faire attention. Il ne faut pas penser que l'industrie touristique est une industrie de remplacement. Ce que je dis, c'est que cette industrie-là doit prendre une part importante dans le développement du Québec, dans le développement des régions. Et, dans ce sens-là, M. le Président, je suis très contente qu'on puisse prendre trois heures pour parler du tourisme, parler de l'importance que ça peut avoir chez nous, au Québec.

Et sincèrement je ferai part de ces travaux-là au Conseil des partenaires et je suis surtout très, très contente de savoir que la députée de Taschereau sera présente avec nous, participera aux travaux des assises qui auront lieu à Montréal, le 26 mai prochain.

• (12 h 30) •

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau, porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: M. le Président, Mme la ministre, chers collègues — et je salue aussi les collaborateurs de la ministre — je vous remercie pour cet exercice, qui est

toujours intense, l'étude des crédits. J'ai essayé de permettre aux gens de bien comprendre la façon dont on distribue l'argent bien sûr en tourisme, parce qu'il y a beaucoup de gens qui comptent sur nous, puis il y a beaucoup de gens qui comptent sur vous, Mme la ministre. Vous l'avez dit, vous y croyez, c'est une industrie importante, c'est un levier de développement économique pour les régions du Québec. Alors, je suis heureuse d'avoir partagé avec vous, avec les collègues ces quelques moments et de débattre enfin ensemble — parce que pour moi c'était une première; débattre enfin ensemble — de l'importance de l'industrie touristique au Québec. Merci.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci donc à vous, merci à tous et à toutes, merci au personnel de la commission. Donc, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 31)